

106/331

Office Municipal des Sports



106/331

MAIRIE DE LILLE

Hôtel de Ville, le 27 Septembre 1955

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

ADG/30

POUR INFORMATION



Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la réunion du bureau de l'Office Municipal des Sports, qui aura lieu le mardi 4 Octobre 1955 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division (1er Pavillon - 1er étage)

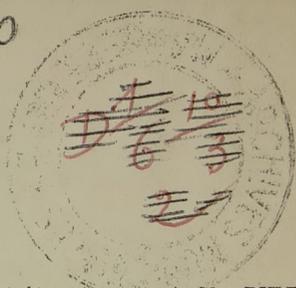
ORDRE DU JOUR

- Subventions 1955 - Attribution
- Stades Sportifs - Aménagement
- Stades des Quatre Chemins et du Petit Paradis - Dénomination.

Le Président de l'O.M.S.
Adjoint délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ.

106/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 4 OCTOBRE 1955

Messieurs les Membres du Bureau de l'O.M.S., auxquels s'était joint M. DUMEZ Directeur Départemental à la Jeunesse et aux Sports, se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, COURMONT, FREMAUX, LALLAU, MASSART, SERGEANT VERRIEST.

Excusés : M.M. CAILLIAU, KRETZSCHMAR, Dr PARMENTIER, VALLIN, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. LOOTEN, Chef de Bureau et FOU-CART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ, Président, déclare la séance ouverte à 18 h. 40 et salue M. DUMEZ ainsi que les membres du Bureau au milieu desquels il se trouve pour la première fois en tant que Président de l'O.M.S. Il propose de commencer les prochaines réunions à 19 heures pour permettre à tous d'y prendre part dès leur début et également de les terminer à 21 heures. Il annonce qu'il est dans ses intentions de convoquer le Bureau un peu plus souvent que par le passé et que les questions urgentes, qui sont légion, seront examinées en premier lieu.

SUBVENTIONS 1955.-

a) de fonctionnement : M. LOOTEN rappelle que ces dernières années, la répartition du crédit de 3.000.000 Fr, inscrit au budget, s'est effectuée sur les bases ci-après :

- subventions d'organisation 1.200.000 Fr
- " de fonctionnement .. 1.800.000 Fr

M. COURMONT est d'avis que les bases établies doivent être maintenues et unanimement les membres du Comité souhaitent continuer comme par le passé le mode de distribution des crédits votés par l'Administration Municipale. M. COURMONT prie de plus, cette dernière de réviser et d'améliorer les taux servis jusqu'ici qui s'avèrent nettement insuffisants.

Le Président rappelle que la création d'une sous-commission, chargée d'étudier les demandes de subvention de fonctionnement, ne doit pas être perdue de vue. Acceptent d'en faire partie, M.M. BERTEAU, COURMONT, MASSART, FREMAUX, SERGEANT, VERRIEST; M.M. CAILLIAU et KRETZSCHMAR excusés, seront également invités par M. FOU-CART à prendre part aux travaux importants de cette sous-commission qui doit se réunir le Jeudi 6 Octobre à 19 heures dans le Cabinet de M. LALLAU.

b) d'organisation : En ce qui concerne ces dernières, M. SERGEANT expose à M. l'Adjoint LUSSIEZ les motifs qui militent en faveur de la garantie de déficit, dont le plus important serait d'éviter le gonflage exagéré des dépenses, de la part des organisateurs de compétitions, lors de l'établissement du projet de budget qui leur est demandé dans chaque cas.

/...

M. SERGEANT croit nécessaire qu'il remette à jour le projet qu'il avait antérieurement établi à ce sujet.

M. LALLAU est persuadé qu'il serait nécessaire, pour un contrôle valable et efficace, de demander aux organisateurs le bilan définitif, voire les justifications de dépenses quand la manifestation a eu lieu. Le Président est bien de cet avis et il est décidé que dorénavant la Ville userait de ce légitime droit de regard dans les manifestations sportives pour lesquelles son concours financier est demandé.

M.M. COURMONT et MASSART demandent s'il ne serait pas permis de prélever sur un crédit spécial, ou sur celui des fêtes, le montant des subventions à payer à certains groupements agrémentant les Fêtes Locales par des compétitions qu'ils organisent : les "Nageurs Lillois", "l'ETOILE CYCLISTE LILLOISE" par exemple. Le Président reconnaît qu'il serait tout à fait normal de soulager par ce moyen le modeste crédit mis à la disposition des sports et promet d'étudier la question de près.

M. LUSSIEZ, afin de permettre une vue d'ensemble du problème, invite M. FOUCART à donner en bloc connaissance des dossiers concernant les demandes de subventions d'organisation qu'il a reçues, c'est à dire, sans entrer dans le détail de chacune des épreuves mises sur pied :

- Ligue des Flandres de Volley-ball	206.000
- Les Pupilles de Neptune de Lille	208.500
- L'Union Nautique de Lille	150.000
- L'Association Sportive des P.T.T.	382.000
- Sté de Gymnastique "La St Maurice-Fives".....	450.000
- L'Office Sport Scolaire et Universitaire	231.000
- Union Départ-- Syndicats Ouvriers du Nord	150.000
- L'Etoile Cycliste Lilloise	175.000
- Les Nageurs Lillois	296.800

Total : 2.249.300

Le Bureau décide de proposer la répartition suivante :

- Ligue des Flandres de Volley-ball	120.000
- Les Pupilles de Neptune de Lille	120.000
- L'Office Sport Scolaire Universitaire	150.000
- L'Etoile Cycliste Lilloise	175.000
- les Nageurs Lillois	250.000

Total 815.000

Les demandes présentées par l'Union Nautique de Lille, l'A.S.P.T. T., la Saint Maurice-Fives, l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, sont réservées; ces Associations seront invitées à présenter leur bilan définitif et l'étude des dossiers interviendra ensuite.

Concernant la Sté "La Saint Maurice-Fives, le Bureau décide de ne pas retenir : les sommes de 350.000 Fr relatives au renouvellement d'une demande effectuée

l'an dernier à l'occasion d'un déplacement à Saint-Nazaire et de 257.124 Fr se rapportant aux dépenses occasionnées par un concours international à Anvers en Mai 1955; ceci, en application d'une décision antérieure concernant les déplacements des sociétés se produisant hors du territoire de Lille.

Est rejetée également la demande de la Société de Gymnastique et de Basket "L'Espérance de Lille", qui entre plutôt dans le cadre des subventions de fonctionnement. M. LUSSIEZ donne ensuite lecture d'une lettre de M. SERGEANT, Président de la "Ligue des Flandres d'Athlétisme" qui sollicite une subvention pour l'organisation d'un cross international qui aura lieu le 4 Décembre prochain. Des précisions lui étant demandées à ce sujet, M. SERGEANT informe le Comité qu'il n'est plus dans ses intentions de faire appel cette année à des équipes devant effectuer de trop longs déplacements : "Je pense en disant cela, à l'équipe de Yougoslavie qui nous a entraîné à une dépense de 420.000 Fr l'an dernier" précise M. SERGEANT. A des sommes de cette importance, s'ajoutaient celles nécessitées par les innombrables prix que nous avons octroyés aux catégories de jeunes, ce qui permet de récompenser pour 2/3 les coureurs régionaux. La prochaine compétition qui nous intéresse à l'heure actuelle, bien que la participation de grands champions étrangers (anglais, belges, espagnols, nord-africains) ainsi que celle des meilleurs athlètes français soit assurée, sera plutôt une épreuve de masse et il est permis d'espérer que les 20.000 personnes qui se sont déplacées l'an dernier seront encore présentes cette année-ci pour applaudir les concurrents.

Compte tenu des explications fournies, le Bureau émet un avis favorable à la demande de M. SERGEANT qui sera transmise à la Commission Municipale des Sports, mais souhaite qu'elle puisse faire l'objet d'un crédit spécial au budget.

M. COURMONT de son côté indique qu'il se propose d'organiser un match "Flandre-Belgique" de hockey et qu'une subvention de 50.000 Fr lui sera nécessaire.

STADES SPORTIFS - Aménagements.-

Le Président fait connaître qu'il a tenu, dès sa prise de fonction, à se rendre compte de l'état des terrains sportifs et qu'il les a tous visités. La tâche qui l'attend est immense, mais néanmoins, avec le temps, les conseils et les efforts de chacun, celle-ci n'est pas insurmontable et il espère fermement la mener à bonne fin.

M. LUSSIEZ indique qu'il a jugé utile de faire procéder en premier lieu à la clôture du terrain de la rue Anatole de la Forge, celui-ci devant être ensuite aménagé complètement pour pallier la disparition du Stade du "Chevalier Français" sur lequel les travaux de construction d'un Groupe Scolaire sont déjà commencés. Il ajoute qu'une visite a également été effectuée par les membres de la Commission Municipale des Sports, qui avait jugé, de son côté, indispensable de procéder dans un proche avenir à l'aménagement du terrain de Sainte Hélène et de celui contigu à l'Institut Diderot. Au nom de ses collègues, M. SERGEANT exprime à M. l'Adjoint LUSSIEZ les sentiments de reconnaissance⁺ en le voyant s'atteler avec ardeur et enthousiasme aux travaux réellement urgents qui doivent faire suite à la disparition désastreuse des terrains en cours d'utilisation. Le Président de la "Ligue des Flandres d'Athlétisme" prie l'Administration Municipale d'envisager, sans tarder, la création de stades dans la banlieue lilloise. M. MASSART s'associe à cette demande en indiquant que 40 équipes de football affiliées aux Fédérations dont il s'occupe, ne disposent sur le territoire de Lille que de 4 terrains et sont dans l'obligation de se rabattre sur les terrains de l'extérieur.

+ qu'il éprouve

M. LUSSIEZ, en réponse à ce qui précède, déclare qu'il y a peu de temps, il avait envisagé l'acquisition d'un terrain situé à la limite de Mons-en-Baroeul et appartenant au Bureau d'Entr'Aide Sociale. Il eût été permis d'y aménager un beau stade si les moyens d'accès avaient été plus faciles et si le profit de son utilisation n'eût été réservé uniquement aux commerçants de Mons.

Le Président, après avoir annoncé que l'agrandissement et la remise en état du Stade de l'Hôtel de Ville étaient à l'étude, avise le Bureau qu'une Commission du Plan a été créée au sein de l'Administration Municipale. Celle-ci fera connaître dans un proche avenir, quels sont les emplacements à récupérer en vue de la pratique du Sport et devra prendre toutes ses responsabilités.

STADES DES QUATRE CHEMINS & DU PETIT PARADIS

Dénomination : M. LUSSIEZ informe les Membres du Bureau que le Conseil Municipal, après avis de la Commission des Sports, a décidé de donner le nom de "FELIX GRIMONPREZ" au stade du "Petit Paradis" et de "NOEL d'HERAIN" au Stade des Quatre Chemins.

QUESTIONS DIVERSES

M. SERGEANT croit qu'il serait possible d'utiliser les terre-pleins du Bd Jean Bte Lebas pour l'aménagement de terrains de volley et de basket.

M. VERRIEST ayant soulevé la question des salles sportives, à peu près inexistantes, M. SERGEANT conseille d'utiliser l'emplacement situé derrière le Monument "Foch" pour la construction d'un de ces locaux souhaités depuis si longtemps. Il ajoute qu'une piscine olympique devrait également suppléer à l'insuffisance des Bains Lillois.

M.M. VERRIEST ET MASSART prient M. LUSSIEZ :

- de vouloir bien ^{faire} procéder à la remise en état de l'installation de douches de la salle "Roger Salengro", inutilisable à l'heure actuelle.

- d'envisager la construction d'un terrain de hand-ball sur le stade de l'Hôtel de Ville, par exemple; aucune installation de ce genre n'existant à LILLE,

A la suite de la disparition de la Journée des Sports lors de la Foire Commerciale, M. SERGEANT souhaite que cette fête, organisée avec le concours de l'UNION DES LIGUES, puisse se dérouler dans le Grand Hall de l'Hôtel de Ville. La Ville prendrait en le coût des récompenses remises aux Lillois, l'Union des Ligues prenant à sa charge les récompenses remises aux lauréats n'habitant pas LILLE. Il demande également qu'une breloque frappée aux Armes de la Ville, soit remise aux lauréats des compétitions sportives. L'intérêt que l'Administration Municipale attache à tout ce qui touche aux sports serait bien plus marqué que cela ne s'est fait jusqu'à présent.

Le Président prie ses collègues du Bureau de vouloir bien compter sur lui pour la réalisation, quand cela est possible, des innombrables projets et desiderata qui lui sont présentés, mais il leur demande également de tenir compte des problèmes parfois très complexes qui se posent et freinent les efforts des plus entreprenants.

Il lève la séance à 21 heures 30.

Le Directeur de l'O.M.S.

le Secrétaire Administratif

Docteur PARMENTIER

E. FOUCART

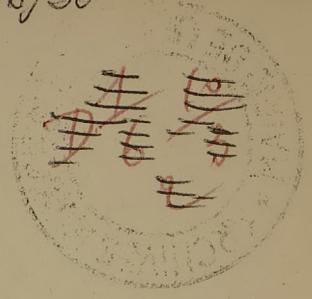
le Président,

J. LUSSIEZ

AD6/30

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 29 Novembre 1955



Messieurs les Membres du Bureau de l'O.M.S se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, CAILLIAU, COURMONT, FREMAUX, KRETZSCHMAR, LALLAU, MASSART, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VALLIN, VERRIEST.

Excusés : M.M. DUMÉZ, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. LOOTEN, Chef de Bureau, DELANNOY, Dessinateur d'Etudes, FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ, Président, déclare la séance ouverte à 19 h. 05 et invite M. FOUCART à donner lecture du P.V de la réunion du 4 Octobre. Celui-ci est adopté sans observation.

Le Président informe les Membres du Bureau que l'installation de douches de la Salle "Roger Salengro" fonctionne maintenant normalement. Il donne ensuite lecture d'une lettre émanant du Secrétaire de l'A.S.P.T.T., concernant des incidents survenus le dimanche 28 Novembre au terrain de l'Arbrisseau avec les joueurs de l'A.S. TURGOT et prie M. MASSART d'intervenir pour que semblables incidents ne se renouvellent plus à l'avenir, la correction sportive ne devant prêter à aucune critique. M. MASSART assure M. LUSSIEZ qu'il fera les observations nécessaires bien qu'il se soit trouvé déjà dans l'obligation de recommander aux clubs de commencer et de terminer leurs matches aux heures prévues, les retards apportés par chacun étant la cause essentielle des incidents déplorés.

M. LUSSIEZ invite M. DELANNOY à donner connaissance des projets qu'il a établis concernant l'aménagement du Stade "Anatole de la Forge" et du terrain de l'Institut Diderot. Plans, dessins et explications utiles sont présentés à la Commission. Le Président précise qu'une somme de 3.000.000 Fr sera nécessaire pour l'aménagement de ce stade, somme à laquelle viendront s'ajouter les dépenses concernant l'installation de la clôture.

M. LUSSIEZ présente à son tour le plan d'aménagement d'un terrain sportif (volley, basket) Avenue du Peuple Belge; plan provisoire, sans doute, mais appelé à recevoir l'agrément de l'Administration Municipale.

REPARTITION DU RELIQUAT DU CREDIT DE L'EXERCICE EN COURS.-

M. FOUCART donne connaissance des dépenses enregistrées par les clubs dont les dossiers étaient restés en suspens.

M. VERRIEST demande que soit mentionné au P.V de la réunion, qu'il n'est intervenu en aucune façon contre la subvention susceptible d'être accordée à l'Union Nautique de LILLE.

/...

Concernant la demande de "L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD", l'Office Municipal de la Ville de Lille est au regret d'émettre un avis défavorable, pour deux motifs :

- 1^o) demande irrecevable, car n'émanant pas d'une Association Sportive,
- 2^o) bilan détaillé non produit à l'appui de la demande de subvention malgré la réclamation présentée par le Bureau de l'O.M.S.

Cette motion présentée par M. VALLIN recueille 8 voix. Il y a 1 abstention.

La demande de la Société de Gymnastique "LA SAINT MAURICE FIVES" reçoit également un avis défavorable.

Il est décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- UNION NAUTIQUE DE LILLE 150.000 Fr
- LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY 50.000 Fr
- A.S. P.T.T. 100.000 Fr

Indépendamment des indications fournies lors de la réunion du 4 Octobre et mentionnées au P.V. de celle-ci, L. SERGEANT fournit de nouvelles précisions sur le grand cross qui se courra le 4 Décembre et souhaite obtenir de la Ville une subvention de l'ordre de 250.000 Fr étant donné l'importance de cette manifestation où l'on verra 1500 coureurs environ prendre le départ aux différentes épreuves. M. LUSSIEZ promet à M. SERGEANT d'intervenir auprès des Membres de la Commission des Finances dans le but d'obtenir la somme désirée qui fera l'objet d'un crédit spécial rappe-lons-le.

Le Président ajoute qu'il a demandé une augmentation notable du crédit réservé aux sports et qu'il compte bien l'obtenir. Les Membres du Bureau forment des vœux en ce sens et, apprenant de la bouche de M. SERGEANT que la Ville de NANTES vote annuellement une somme de 7.000.000 pour les mêmes besoins, constatent avec étonnement qu'une différence énorme existe dans les possibilités sportives de cette ville et la nôtre.

Le "CLUB CULTURISTE DE LA RUE DES POSTES", venant d'être créé, a présenté une demande de subvention qui a été examinée. Cette société ne comptant parmi ses membres aucun licencié, il est décidé de lui attribuer une subvention de démarrage de 6.000 Fr, montant du reliquat de la subvention de fonctionnement de l'exercice en cours.

A la suite de la décision qui précède, on peut constater que sur le crédit de 3 millions réservé aux Sociétés Sportives Lilloises, l'ensemble des subventions proposées par le Bureau de l'O.M.S. atteint un total de 2.915.000 Fr.

JOURNEE DES LIGUES.-

Au sujet de cette dernière, M. SERGEANT réitère les vœux qu'il a formés lors de la précédente réunion, c'est à dire, voir une nouvelle organisation, celle de la Ville, intervenir et remplacer par une manifestation digne de nos athlètes régionaux ou autres, une cérémonie mise sur pied précédemment par la Foire Commerciale.

/...

Le Président informe M. SERGEANT que M. le Maire de Lille est d'accord pour qu'une suite favorable soit donnée à sa requête. La deuxième quinzaine de janvier est choisie pour l'organisation de la cérémonie et la réunion d'un Comité restreint la précédera dans le but de procéder à l'examen des modèles de médailles destinées aux athlètes.

QUESTIONS DIVERSES.-

M. CAILLIAU ayant manifesté le désir de connaître à quel point en était le projet d'aménagement d'une plaine des sports, envisagée depuis de nombreuses années M. LUSSIEZ lui fait connaître que cette question avait été étudiée avec l'Urbanisme, que la Ville était disposée à acheter des terrains, militaires ou autres, mais l'acquisition des espaces libres et leur équipement sportif étaient prévus sans grande précision, l'ampleur du projet en étant la cause. Par contre, le Président a le plaisir d'annoncer que des pourparlers sont actuellement en cours pour la création d'une grande salle des sports à FIVES et qu'une visite de son collègue BERTRAND a été effectuée dans ce sens aux anciens immeubles de la Brasserie "L'AVENIR", rue de la Marbrerie.

M. CAILLIAU aimerait également savoir à quelle date aura lieu l'assemblée plénière demandée depuis si longtemps. M. LUSSIEZ indique qu'il laisse au Bureau le soin d'une décision à laquelle il se ralliera, car il n'est nullement, pour sa part, opposé à ce projet.

Le Président remercie ses collègues du Bureau pour l'excellent travail fourni au cours de la réunion et lève la séance à 21 heures 30.

Le Directeur de l'O.M.S.

Le Président,

Le Secrétaire Adminis^f

Dr. PARMENTIER

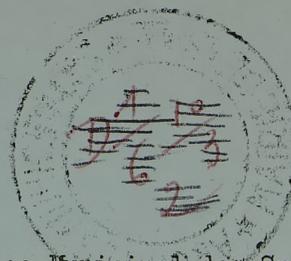
J. LUSSIEZ

E. FOUCART

106/30

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du 2 Mai 1956



Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, COURMONT, FREMAUX, LALLAU,
Dr PARMENTIER, SERGEANT, VALLIN,
VERRIEST,

Excusés : M.M. DUMEZ, GAILLIAU, MASSART, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. LOOTEN, Chef de Bureau et
FOUCART, Secrétaire Administratif de
l'Office Municipal des Sports.

M. LUSSIEZ, Président, déclare la séance ouverte à 19 heures 15 et salue aussitôt la mémoire du Vice-Président M. KRETZSCHMAR, décédé il y a quelques semaines à peine.

Les Membres du Bureau, désirant obtenir quelques nouvelles de l'état de santé de M. VAN WOLPUT, le Président rassure ceux-ci en leur apprenant que la guérison de leur collègue est en bonne voie. Tous forment des vœux pour le total et complet rétablissement de celui-ci qu'ils souhaitent revoir auprès d'eux le plus tôt possible.

M. SERGEANT demande que soit mentionnée, dans l'ordre du jour des prochaines convocations, l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion.

M. LUSSIEZ a ensuite le plaisir d'annoncer une augmentation sensible de la subvention générale destinée aux sociétés sportives, qui passe de 3.000.000 à 3.925.000 Fr.

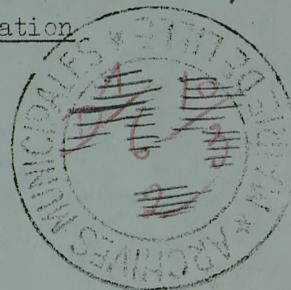
M. SERGEANT se dit très heureux, au nom du Bureau, d'apprendre cette bonne nouvelle, mais il se voit toujours dans l'obligation de constater que de nombreuses autres villes accordent, sur le plan sportif, des crédits bien plus importants que ceux dont bénéficie la capitale des Flandres. M. SERGEANT félicite et remercie le Président pour l'attention et le dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions, puis lui demande à quel point en est l'équipement scolaire et le projet de construction d'une nouvelle école de natation, dans le centre de la ville, si cela est encore possible.

M. LUSSIEZ assure M. SERGEANT et ses collègues du Bureau que rien de tout cela n'est perdu de vue, que l'étude du projet d'aménagement du Stade de l'Institut Diderot, par exemple, se poursuit activement, et qu'en ce qui concerne le nouvel établissement de natation, tant désiré, plusieurs solutions sont à l'étude, car lui-même verrait d'un très bon œil, la création de piscines en différents points de la Ville, pour les besoins scolaires, en particulier.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

Pour information



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division, le MERCREDI 16 MAI 1956 à 19 heures./.

ORDRE DU JOUR

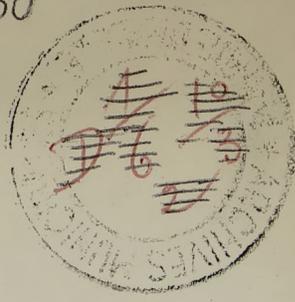
Préparation de l'Assemblée Générale du 15 JUIN 1956.-

Hôtel de Ville, le 9 Mai 1956,

Pour le Maire de Lille,
l'Adjoint délégué aux Sports

J. LUSSIEZ

106/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du 16 Mai 1956

Messieurs les Membres ^{du Bureau} de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, CAILLIAU, COURMONT, FREMAUX, LALLAU, MASSART, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VALLIN, VERRIEST.

Excusés M.M. DUMEZ, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. LOOTEN, Chef de Bureau, et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ, Président, déclare la séance ouverte à 19 heures 15.

M. SERGEANT fait connaître qu'à la lecture du procès-verbal de la précédente réunion, une phrase qu'il a notée au passage et figurant dans le paragraphe relatif à la "Ligue des Flandres d'Athlétisme", n'exprimait pas exactement le sens des paroles qu'il avait prononcées : "... d'ores et déjà, il est permis de supposer que les Jeux Olympiques sont appelés à porter préjudice à cette compétition", (cross international qui doit avoir lieu en décembre). Il demande de préciser qu'il avait voulu dire, qu'à son avis, un nombre d'athlètes aussi imposant que précédemment s'alignerait au départ de l'épreuve, mais que la préparation des Jeux Olympiques éloignerait certainement certaines vedettes internationales.

Le Président informe les Membres du Bureau que les installations sportives et les tribunes du Stade "Félix Grimonprez" ont été réceptionnées en totalité et seront bientôt utilisables.

M. MASSART, demande en ce qui concerne l'occupation du terrain, s'il sera tenu compte des demandes au fur et à mesure de leur arrivée ou de celles présentées par les Fédérations.

M. LUSSIEZ précise qu'il a rendu visite à M. ADENIS à ce sujet et qu'il fera des propositions ultérieurement. Il reste entendu que ce nouveau stade ne sera utilisé que pour les compétitions.

M. SERGEANT demande de prévoir une rivière de steeple sur la piste du dit stade; MM. MASSART et FREMAUX souhaitent la création d'un terrain d'entraînement pour l'athlétisme si le Stade "Félix Grimonprez" ne doit être utilisé que pour les compétitions.

Le Président se voit dans l'obligation de rappeler ce qu'ont coûtées les installations du "Petit Paradis", ce que va coûter leur entretien futur, ainsi que les autres réalisations projetées. Il recommande un peu de patience aux demandeurs,

car les efforts de la Ville ne peuvent soutenir pour l'instant une cadence plus accélérée.

M. SERGEANT assure M. LUSSIEZ que ses collègues et lui-même sont en mesure d'apprécier la grande importance des crédits accordés par l'Administration Municipale et il en revient une fois de plus à dire que les desiderata présentés sont à l'échelle des installations et créations nécessaires mais malheureusement manquantes. Il souhaite que le matériel d'athlétisme à utiliser pour la réunion "France-Belgique" juniors du 29 Juillet soit livré pour cette date.

M. LUSSIEZ rappelle qu'il a en une conversation avec M. VROMAN au sujet des prix proposés pour ce matériel pour la livraison duquel un délai sera nécessaire mais M. LUSSIEZ ajoute que M. VROMAN lui a promis que si le besoin se faisait sentir, il pourrait sans tarder, mettre à notre disposition le matériel courant.

DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTÉE PAR LA LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY.-

M. COURMONT fait état des maigres résultats obtenus en Championnat de France et se propose d'organiser un grand tournoi nordiste susceptible d'obliger les différents clubs à se rencontrer sur le terrain, donc de mieux se connaître; ce genre de compétition pouvant également amener les jeunes à se rendre compte du travail qui incombe aux responsables et dirigeants sans que pour cela cette activité soit suivie de résultats encourageants pour eux. Le Bureau décide de proposer une subvention de 100.000 Fr.

STADE DE L'INSTITUT DIDEROT.-

M. LUSSIEZ soumet le projet établi par le Service d'Architecture, qui sera certainement définitif quand y figureront quelques installations nouvelles telles que : fosses de saut, aires de lancer, piste de 100 m etc... souhaitées par quelques membres du Bureau.

Les locataires des jardins ouvriers sur lesquels sera édifié le nouveau stade, seront expropriés pour le 31 décembre de cette année. Le Président annonce de plus la création d'un terrain de sports prévu dans le plan d'embellissement de Lille, appelé à remplacer le Stade "Martinet" où ne se pratique que le football à l'heure actuelle.

ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN.-

Suite à l'avis donné par M. SERGEANT, décision est prise de maintenir la représentation actuelle au sein de l'Office Municipal des Sports, en admettant toutefois la nomination d'un délégué de Fédération suppléant pouvant siéger en cas d'indisponibilité du titulaire.

L'Ordre du jour sera établi comme suit :

- Ouverture de la séance par le Président,
- Lecture du rapport moral par M. CAILLIAU, Secrétaire Général,
- Renouvellement du Comité Directeur.

A l'issue de l'Assemblée Générale, élection du Bureau.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixé au 4 Juin 1956.

Les membres du Bureau seront convoqués pour une réunion préliminaire qui aura lieu le Mardi 5 Juin à 19 heures, Cabinet de M. LALLAU, Chef de la 4ème Division.

Le Président lève la séance à 20 h. 45.

Le Directeur de l'O.M.S.

Le Président

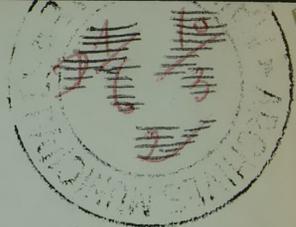
Le Secrétaire Administratif

Dr. PARMENTIER

J. LUSSIEZ

E. FOUCART

106/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Réunion du 5 Juin 1956

Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports.

Etaient présents : MM. BERTEAU, CAILLIAU, FREMAUX, MASSART, Docteur PARMENTIER VALLIN, VERRIEST.

Excusés : MM. COURMONT, DUMEZ, LALLAU, SERGEANT, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : MM. LOOTEN, Chef de Bureau, et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'Office Municipal des Sports.

M. LUSSIEZ, Président, déclare la séance ouverte à 19 heures 20. Il présente les excuses de MM. VAN WOLPUT, COURMONT, DUMEZ, LALLAU et SERGEANT. Il indique ensuite qu'il a reçu, après la date-limite fixée, 2 questionnaires relatifs aux subventions de fonctionnement adressés par le Cercle St Louis Sports et "L'Espérance de LILLE". Les fonds réservés aux dites subventions étant totalement répartis, les membres du Bureau se voient dans l'obligation de classer ces demandes sans suite.

Le Président donne lecture d'une lettre émanant du Comité Directeur du "Sport Vélocipédique de Wazemmes - Moulins-Lille" par laquelle ce dernier sollicite l'autorisation d'organiser le Grand Prix Denis Cordonnier le 30 Septembre, appartenant à l'Union Sportive Travailleuse au même titre que l'Etoile Cycliste Lilloise, à qui est confiée l'organisation de 4 Grands Prix chaque année.

Le Bureau estime que cette question échappe à sa compétence, et qu'il appartient au pétitionnaire de se mettre en rapport avec sa Fédération et les Dirigeants de l'Etoile Cycliste Lilloise pour la régler.

M. BERTEAU et VERRIEST signalent la vétusté et le mauvais fonctionnement des douches de la salle R. Salengro. De plus, celles-ci ne sont pas chauffées, et les athlètes en sueur sont dans l'obligation, la compétition terminée, de se déverser de l'eau froide sur le dos, ce qui n'est guère recommandable.

Le Président se propose d'intervenir pour la réfection urgente de ces appareils.

M. LUSSIEZ donne connaissance :

des nom et qualité des personnes désignées par les Ligues pour siéger à l'Office Municipal des Sports lors des Assemblées Générales;

/.

des nom et qualité de celles ayant fait acte de candidature pour le renouvellement du Comité. En voici la liste :

MM. BERTEAU, Vice-Président des Pupilles de Neptune de LILLE, Membre sortant
CAILLIAU, Président Adjoint du Comité des Flandres de la Fédération Française de Cyclisme
Membre sortant
COURMONT, Président de la Ligue des Flandres de Hockey " "
FREMAUX, Représentant l'Union Sportive des Ecoles Primaires " "
MASSART, Secrétaire Général de l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique " "
SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme " "
VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Football " "
VERRIEST, Secrétaire Régional de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire " "
ADAM, Représentant la Fédération Sportive et Gymnique du Travail "
BAILLIEU, Président de la Section du Moto-Club du Nord
CARLIER, Président du Comité Régional de la Fédération Française de Boxe
Le Commandant CHARRON, Délégué du Comité des Flandres de la Fédération Française de Gymnastique
CORVI, Président de l'Union Nautique de Lille
DELMAR, Délégué de l'Union Sportive Travailleuse
FOURMAINTRAUX, Représentant le Comité des Flandres de Rugby
PONTIE, Secrétaire Général de la Ligue des Flandres de Basket-ball
THIEFFRY, Président du Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte.

Les bulletins devant servir aux élections qui auront lieu au cours de la réunion du 15 Juin seront remis aux délégués dès leur entrée dans la salle. Les candidats inscrits sont présentés sur les dits bulletins dans l'ordre alphabétique des noms : y figurent tout d'abord ceux des membres sortants qui se présentent tous de nouveau; viennent ensuite ceux des personnes nouvellement inscrites. Douze membres sont à élire pour 17 candidatures posées; un bulletin comportant plus de 12 noms annule donc celui-ci. Avant le Vote le Président procèdera à la présentation des candidats à l'Assemblée.

Le Président passe la parole à M. CAILLIAU, Secrétaire Général de l'Office Municipal des Sports, qui donne connaissance du Rapport moral qu'il a rédigé en vue de l'Assemblée Générale.

A la suite de cette lecture, M. LUSSIEZ lève la séance à 22 heures 15.

Le Directeur de l'Office
Municipal des Sports,

Docteur PARMENTIER.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire Administratif,

E. FOUCART.

AD6/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

- Réunion du 5 Juin 1956

L'Assemblée Générale terminée, Messieurs les Membres du Bureau se sont réunis sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports, en vue de procéder à la désignation des Vice-Présidents et du Secrétaire Général.

Après qu'il eut été admis que M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire, siégerait à l'avenir en qualité de Vice-Président de droit, MM. SERGEANT, VALLIN et CAILLIAU furent nommés Vice-Présidents; M. MASSART fut désigné pour occuper le poste de Secrétaire Général.

En ce qui concerne le renouvellement du Bureau par tiers tous les ans, les membres du Comité Directeur furent répartis en trois fractions par voie de tirage au sort. Seront présentés au suffrage de l'Assemblée Générale :

- en 1957 - MM. PONTIE - CARLIER - VERRIEST - FREMAUX -
- en 1958 - CAILLIAU - VALLIN - BERTEAU - COURMONT -
- en 1959 - MASSART - SERGEANT - CHARRON - CORVI.

Le Président lève la séance à 21 heures 15 après avoir présenté ses félicitations aux nouveaux venus ainsi qu'aux Vice-Présidents et Secrétaire Général pour leur élection ou leur réélection.

Le Directeur de l'Office Municipal
des Sports,

Dr PARMENTIER,

Le Président,

J. LUSSIEZ,

Le Secrétaire Adminis-
tratif,

E. FOUCART.

ADG/30

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1956

Messieurs les Membres de l'O.M.S. se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : MM. ADAM - BAILLIEU - BERTEAU - BRICE - CAILLIAU - CAMELOT - CARLIER - Ct CHARRON - COLICHE - Dr CORDONNIER - CORVI - COURMONT - DELMAR - DE BECKER - DEBUF - DUCHENE - FOURMAINTRAUX - FREMAUX HENAU - HEYMANN - LALLAU - LANVIN - MASSART - Dr PARMENTIER - PONTIE - PAYEN - ROCH - SERGEANT - SITTIER - THIEFFRY - VALLIN - VERRIEST - WIART - WIBAUX -

Assistaient également à la réunion

MM. LOOTEN, Chef de Bureau, et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

S'étaient excusés : MM. BOUVELLE-DABENCOURT - DELEMAZURE - Du BOIS - DUTERNE - LAFAILLE - LANDREA - MANGUINE - PINCHON - ROMBAUT - VAN WOLPUT -

Le Président déclare la séance ouverte à 19 heures 20. Il fait connaître les excuses qu'il a reçues de M. ADENIS, Inspecteur Principal, ainsi que de M. DUMEZ, Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports. Il remercie les personnes présentes qui ont bien voulu répondre à la convocation qu'il leur a adressée, et passe la parole à M. CAILLIAU, Secrétaire Général de l'O.M.S., qui donne lecture du Rapport moral qu'il a établi. En voici le contenu :

"Monsieur le Maire Adjoint - Président de l'Office Municipal des Sports,
Mes Chers Collègues,

" Avant de vous présenter le rapport moral de l'activité de l'Office Municipal des Sports, permettez au Secrétaire Général d'avoir une pensée émue pour nos doux Collègues disparus pendant la session qui s'est déroulée du 14 Avril 1953 à ce jour.

" Il s'agissait de nos amis :

- " - Célestin DELANNOY - représentant la boxe au sein de l'Office Municipal des Sports, et
- " - Henri KRESCHMAR - représentant le Basket.

" Ce souvenir rappelé, j'entre immédiatement dans le vif du sujet pour vous présenter le rapport moral.

" Ce rapport sera très court car, dans sa dernière assemblée générale tenue le 14 AVRIL 1953, l'Office Municipal des Sports a complètement démolì le rapport de mon prédécesseur et je ne tiens pas à ce que pareille mésaventure m'arrive.

" Que dois-je faire ? Que dois-je dire dans ce rapport moral !

./.

" Il faut, le plus succinctement possible, exprimer la marche et la vie de
" l'Office Municipal des Sports mais, pour cela, il ne faut pas perdre de vue que
" l'Office Municipal des Sports n'est qu'un organisme consultatif et qu'il ne fait
" que préparer et étudier certaines questions.

" Depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons été convoqués 7 fois :

" - Les 27 Octobre 1953 - 12 Mars 1954 - 7 Septembre 1954 - 28 Septembre 1954 -
" 4 Octobre 1955 - 29 Novembre 1955 - 2 Mai 1956.

" Nous avons, au cours de ces séances de travail, étudié principalement la
" question des terrains de sports. Question très importante et cruciale dans l'état
" actuel de l'équipement sportif de la Ville de LILLE. Nous nous sommes penchés de
" nombreuses fois sur ce problème et nous avons, à chaque séance, regretté cet état
" de choses.

" Je vous rappelle qu'il existait à ce moment-là à LILLE, 5 terrains de sports :

" - LE CHEVALIER FRANCAIS - L'ARBRISSEAU - LE STADE ROGER SALENGRO - LE STADE
" MARTINET - LE STADE DE LA FOIRE COMMERCIALE.

" Nous savions que LE CHEVALIER FRANCAIS devait disparaître pour laisser place
" à des constructions d'H.L.M. - Nous savions également que les terrains de la
" Foire Commerciale et de l'Arbrisseau allaient subir le même sort. Par contre, les
" équipes sportives augmentaient et l'encombrement des stades devenait angoissant.

" Le Stade du Petit Paradis ^{en} était au début de sa construction. L'Office Municipi-
" pal des Sports réclamait dans sa séance du 27 Octobre 1953, des installations sa-
" nitaires sur tous les stades ou terrains de jeux.

" Le 12 Mars 1954, l'Office Municipal des Sports constatait avec regret que
" l'état des travaux n'avancait guère et notre ami Raymond COURMONT devait, à son
" grand regret, décommander une réunion de Hockey.

" Le 7 Septembre 1954; nous étions réunis de nouveau pour constater une fois
" de plus que l'équipement sportif de la Ville de LILLE était insuffisant. Cette
" réunion fut spécialement consacrée à la répartition des subventions et je revien-
" drai tout-à-l'heure sur ce chapitre.

" Nous apprenons dans la séance du 28 Septembre 1954, et nous élevons d'ail-
" leurs à ce sujet des protestations, la suppression du terrain dit "Epi de Soil",
" ce qui démontrait encore l'équipement sportif de la Ville. Ce jour-là nous discu-
" tions également de l'utilisation par les groupements sportifs, du stade de la
" Place des 4 Chemins.

" Puis, l'Office Municipal des Sports fut mis en sommeil; il se reposait peut-
" être un peu vite sur des lauriers qu'il n'avait pas su glaner. Son activité était
" nulle, rien n'était à l'étude et c'est avec plaisir, je dirai même avec joie, que
" les Membres de l'Office Municipal des Sports ont reçu leur convocation pour la
" réunion du 4 Octobre 1955. Il faut avouer que ce jour-là, l'Office Municipal des
" Sports devait constater avec amertume que ça ne tournait pas rond au point de vue
" sportif et qu'un gros travail nous attendait. Le Président de l'Office Municipal
" des Sports, Monsieur LUSSIEZ, qui prenait contact avec le Bureau, pouvait dire
" avec sincérité et réalisme, "qu'il avait tenu dès sa prise de fonction, à se ren-
" dre compte de l'état des terrains sportifs, qu'il les avait tous visités, que la
" tâche qui l'attendait était immense mais n'annoins qu'avec le temps, les conseils

/...

net les efforts de chacun, elle n'était pas insurmontable et qu'il espérait fermement la mener à bonne fin". Il nous annonçait la mise en étude d'un terrain de sports dans le quartier Ste Hélène, d'un autre contigu à l'Institut Diderot. Il nous annonçait également la finition des travaux d'aménagement du Stade du Petit Paradis, la clôture du terrain de la rue Anatole de la Forge. Au sujet de ce terrain, il nous informait qu'il serait prévu avec un terrain de gymnastique, un terrain de volley-ball, un terrain de Basket, des installations sanitaires, vestiaires et douches.

"Un terrain de Volley et Basket était commencé Avenue du Peuple Belge; tous ces aménagements de terrains étaient étudiés par l'Office Municipal des Sports qui voyait enfin son rôle prendre pleinement conscience. Le Stade de l'Hôtel de Ville allait être remis en activité.

"Le 29 Novembre 1955, au cours de sa réunion, l'Office Municipal des Sports constatait avec plaisir que les études du 4 Octobre dernier entraient dans le plan réalisation et que les terrains commençaient à être utilisés par les pratiquants et, aujourd'hui, nous pouvons dire que si l'Office Municipal des Sports fut en sommeil jusqu'en Octobre 1955, il s'est bien réveillé. Il fonctionne avec un dynamisme qui reflète celui de son Président et vous pouvez être assurés que nous avons bien en mains l'équipement sportif de la Ville; que nous avons accroché certaines questions et que nous ne sommes pas prêts d'abandonner nos projets. Voilà pour ce qui est de l'activité de l'Office Municipal des Sports concernant l'équipement sportif de la Ville.

"En confirmation de ce qui vient d'être dit tout précédemment, l'Office Municipal des Sports apprenait avec plaisir que la subvention annuelle de 3.000.000 était portée à 3.925.000 Fr pour l'année 1956 car une des autres activités de l'Office Municipal des Sports est la répartition de la subvention sportive que la Ville fait tous les ans.

"En effet, c'est l'Office Municipal des Sports qui étudie chaque année la répartition des subventions aux Sociétés sportives locales. Cette répartition n'a jamais, jusqu'à ce jour, soulevé de contestations et, étant donné que de nombreux clubs lillois sont représentés au sein de l'Office Municipal des Sports, il est permis de dire que ce travail de répartition est fait à la satisfaction de tous. D'autre part, toutes les demandes de subvention exceptionnelles qui parviennent à l'Administration Municipale, sont examinées en premier lieu par le Bureau de l'Office Municipal des Sports qui délibère et qui décide de proposer au Conseil Municipal la solution à donner à ces demandes de subvention.

"Nous pouvons donc, sur ce côté, être également contents et fiers du travail accompli par l'Office Municipal des Sports.

"Voilà à peu près résumée l'activité de l'Office Municipal des Sports. Le bilan est fait, le travail que nous avons accompli n'a pas été inutile.

"Ce sera, si vous le voulez bien, la conclusion de ce rapport et je terminerai en vous disant, "Messieurs, au travail", car la tâche qui nous attend est encore immense mais, avec le concours de Monsieur l'Adjoint aux Sports, nous ne désespérons pas d'arriver au but que nous nous sommes assigné, c'est-à-dire, doter la Ville de LILLE d'un équipement sportif populaire qui n'ait rien à envier aux autres grandes Villes Françaises."

Aucune observation n'étant formulée, ce Rapport moral est adopté à l'unanimité.

L'exposé de M. LUSSIEZ est également apprécié et applaudi. Nous le reproduisons également.

" Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnalités qui ont bien voulu assister à notre réunion de ce soir. Je remercierai tout particulièrement nos Collègues du Conseil Municipal, Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui ont tenu par leur présence, à marquer tout l'intérêt qu'ils attachent à toutes les questions intéressant le sport.

" Je dois maintenant vous signaler que j'ai reçu les excuses de M. ADENIS, Inspecteur Principal à la Jeunesse et aux Sports, de M. DUMEZ, Chef du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports.

" Voici donc la première Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports depuis que j'ai l'honneur d'être placé à la tête du Service Municipal des Sports.

" Je dois vous avouer que nulle délégation ne pouvait me faire plus plaisir que celle-là. Vous ne comprendrez aisément lorsque je vous aurai avoué que j'aime le sport.

" Je l'aime en effet pour plusieurs raisons : la première, c'est que moi-même, comme la majorité d'entre vous, j'ai fait du sport, la seconde raison, c'est que quelle que soit la spécialité que nous choisissons, le sport continue à faire de nous des hommes forts physiquement, la troisième raison enfin, c'est que la pratique du sport développe en nous l'esprit de compétition et nous aide à développer notre courage et notre volonté.

" Je voudrais maintenant dresser un bilan de mon activité depuis que j'ai été placé à la tête de ma délégation. Vous ne permettrez tout d'abord de dresser un inventaire de nos installations sportives, en nombre insuffisant, je l'avoue, pour une Ville comme la nôtre, mais reconnaissez qu'à l'heure actuelle, la question du logement est celle qui, de loin, préoccupe le plus toutes les administrations municipales.

" Nous possédons donc 4 terrains utilisés par de nombreuses Sociétés :

- " - Stade Roger Salengro, rue d'Iéna,
- " - Stade Anatole de la Forge, rue Anatole de la Forge,
- " - Stade Martinet, Porte de Béthune,
- " - Stade de l'Arbrisseau, rue de l'Arbrisseau.

" Le terrain du Chevalier Français est à exclure de cette énumération, puisqu'il a été désaffecté voici quelques mois, pour servir à la construction d'un groupe scolaire.

" Concernant le Stade Roger Salengro, j'ai demandé, peu de temps après mon arrivée, qu'on envisage l'agrandissement des vestiaires qui se révèlent trop exigus, en raison du nombre important de clubs qui utilisent les installations.

" S'agissant du Stade Anatole de la Forge, beaucoup parmi vous se seront aperçus qu'il est maintenant clôturé et qu'en outre, des vestiaires et des installations sanitaires sont en cours de construction; la surface de l'écran protecteur a également été augmentée. De plus, nous envisageons également l'aménagement d'un basket-ball et d'un volley-ball.

" Le Stade Martinet ne comprend pas de vestiaires, mais il ne nous paraît pas indiqué d'en envisager la construction étant donné que ce terrain est appelé à disparaître à brève échéance, mais rassurez vous, le plan d'urbanisme a

"prévu l'édification d'un Stade dans ce secteur.

"Quant au Stade de l'Arbrisseau, nous nous efforcerons dans l'avenir de moderniser les installations sanitaires.

"C'est à dessein que je n'ai pas inclus le Stade de l'Hôtel de Ville dans mon énumération, il est à l'heure actuelle surtout utilisé par les scolaires et il n'est équipé que d'un portique dont j'ai demandé la réparation.

"Bien que nos terrains soient en nombre insuffisant comme je vous le disais tout à l'heure, nous avons pu faire face, avec ^{la} bonne volonté de tous, à toutes les demandes d'utilisation que nous avons reçues pour la saison 1955/1956.

"Le mois prochain, l'Administration Municipale espère procéder à l'inauguration du Stade "Noël d'Hérain" situé Place des Quatre Chemins.

"Il s'agit d'un terrain plus spécialement destiné aux écoles du quartier et qui comprend un plateau d'éducation physique entouré d'une petite piste d'athlétisme; des vestiaires et des installations sanitaires y ont été édifiées. En outre, le Stade qui est très bien équipé pour l'éducation physique comprend également un volley-ball.

"Inutile de vous préciser qu'en dehors des heures d'occupation par les scolaires les Sociétés y auront également accès.

"Le matériel mobile permettant de l'utiliser à plein, doit d'ailleurs être livré dès que le concierge aura pris possession du logement.

"Je dois ajouter qu'en vue de bien déterminer les droits et les obligations qui incombent aux dirigeants de Sociétés, le Conseil Municipal a adopté au cours de sa dernière réunion, un projet de règlement qui deviendra applicable dès la saison 1956/1957.

"Ce règlement sera adressé à tous les présidents de Sociétés qui solliciteront le renouvellement de leur autorisation.

"Il ne faut maintenant vous entretenir du Stade "Félix Grimonprez" situé au Petit Paradis.

"C'est évidemment de loin la plus belle de nos installations. Située dans un cadre admirable de verdure, elle soulèvera, n'en doutons pas, l'envie de nos visiteurs.

"La lenteur apportée par l'entrepreneur chargé de la construction des tribunes sous lesquelles sont envisagés les vestiaires et les installations sanitaires, ne nous a pas encore permis de prévoir la date de l'inauguration du Stade. Nous ferons en sorte que cette date soit aussi proche que possible.

"En attendant, nous nous proposons très prochainement de passer commande d'une première tranche de matériel mobile pour un montant de 1.290.000 Fr. Ce matériel comprendra le matériel de première nécessité pour l'organisation d'une manifestation d'athlétisme, complété par l'équipement des courts de tennis et de cages de hockey.

"En outre, un grand tableau d'affichage comme il en existe sur certains stades de la capitale est également prévu.

"L'Administration Municipale sera très prochainement saisie d'un projet de règlement applicable uniquement à ce Stade.

"Je voudrais maintenant vous entretenir des projets qui me tiennent à coeur
" et vers lesquels vont se porter tous mes efforts.

" Vous connaissez la situation tragique de certains de nos établissements
" d'enseignement, qui, comme l'Institut Diderot par exemple, compte plusieurs
" milliers d'élèves, n'ayant à leur disposition qu'une salle de gymnastique.

" Puisque je viens de vous parler de l'Institut Diderot, je dois vous signa-
" ler que j'ai soumis, aux Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports
" ainsi qu'à ceux de la Commission Municipale de l'Education Physique et des Sports,
" un projet de stade à construire sur le terrain contigu à cet établissement.

" Il s'agit là d'une dépense assez élevée, 30 à 35 millions, pour les finan-
" ces de la Ville, mais je suis persuadé que la Direction départementale de la
" Jeunesse et des Sports, ne manquera pas de nous apporter son appui financier pour
" mener à bien un tel projet.

" Je compte également dans le domaine des réalisations, pouvoir aménager le
" terrain de Ste Hélène, situé à l'écluse de Saint André, où plusieurs équipes de
" foot-ball pourront s'entraîner.

" Enfin j'espère pouvoir terminer les travaux commencés Avenue du Peuple
" Belge où doivent être installés un basket-ball et un volley-ball.

" Dans le domaine scolaire, nous avons poursuivi l'équipement en matériel
" mobile, une commande de 505.000 Fr a été livrée au début de la présente année.

" D'autre part, nous examinons toujours très favorablement les demandes qui
" peuvent nous être présentées par les Directeurs ou par les Directrices et qui
" tendent à obtenir soit l'installation d'un basket-ball soit l'installation d'un
" volley-ball.

" Je ne voudrais pas en terminer avec ce rapide exposé sans attirer votre
" attention sur l'effort financier consenti par la Ville dans le domaine des
" Sports.

" Je dois en tout premier lieu vous signaler que le crédit inscrit au budget
" en faveur des subventions aux Sociétés sportives, a été fixé à 3.925.000 Fr pour
" 1956 contre 3.000.000 les années précédentes.

" D'autre part, le budget de 1956 a également prévu une somme de 3.000.000
" pour l'achat de matériel sportif et pour l'achat de matériel nécessaire à
" l'entretien des terrains. Je dois vous préciser que les années précédentes ce
" crédit figurait pour 2.000.000 de Fr au budget.

" Au budget de 1956 figure également une somme de 2.150.000 Fr destinée à
" l'achat de la première tranche de matériel mobile du Stade "Félix Grimonprez"
" et à la construction du Grand panneau d'affichage, dont je vous ai déjà entre-
" tenu.

" A cela, il y a lieu d'ajouter une somme de 3.000.000 de Fr votée spéciale-
" ment pour mener à bonne fin les travaux entrepris au Stade Anatole de la Forge
" qui, ajoutée à un reliquat de 2.683.000 Fr formant un total de 5.683.000 Fr
" pour financer l'aménagement de ce Stade.

" Ont été également votés cette année les crédits ci-après ; pour terminer
" les aménagements du Stade "Félix Grimonprez";

"- Fosses septiques 640.000 Fr
"- Chauffage, installations sani-
" taires4.289.000 Fr
"- Tribunes, charpentes métalli-
" ques et couverture6.500.000 Fr

"A côté de ces dépenses apparentes, du budget, il y en a qui se confondent
"avec d'autres et qui n'en sont pas moins importantes pour cela :

"- Traitement du moniteur-chef et des moniteurs d'éducation
" physique dans les écoles primaires 8.055.000 Fr
"- Frais de police, barricadage et de sonorisation à l'occa-
" sion de courses cyclistes organisées dans le cadre de
" fêtes populaires 170.000 Fr
"- Traitement du personnel chargé de l'entretien des terrains 5.460.000 Fr

"Enfin, dans le même ordre d'idée, je ne dois pas oublier que l'Administra-
"tion Municipale ne manque jamais, toutes les fois qu'elle le peut, de mettre
"gracieusement à la disposition des Sociétés qui en font la demande, un important
"matériel pour l'organisation de leurs fêtes ou de leurs manifestations.

"Vous voudrez bien convenir avec moi que l'effort financier consenti par la
"Ville de Lille, n'est pas moindre que celui d'autres Grandes Villes, dont cer-
"tains veulent quelquefois faire état, dans le but de le minimiser.

"Je ne voudrais pas terminer mon rapide exposé sans vous signaler que c'est
"toujours en parfait accord que nous avons travaillé au sein de l'Office Municipi-
"pal des Sports, et les propositions que nous avons pu formuler ont toujours re-
"çu l'assentiment de la Commission Municipale de l'Education Physique et des
"Sports.

Au nom des Membres de l'Office Municipal des Sports, M. SERGEANT remercie
le Président pour cette intéressante allocution, de même que l'Administration
Municipale dont les efforts en faveur du sport atteignent une remarquable impor-
tance. De plus, il se déclare personnellement très heureux de travailler aux
côtés de M. LUSSIEZ pour une cause aussi intéressante que celle défendue par
l'Office Municipal des Sports.

Le Président demande de passer à l'importante question qu'appelle la
suite de l'Ordre du Jour : le renouvellement du Comité Directeur.

M. ADAM annonce qu'il regrette d'être dans l'obligation de retirer sa can-
didature, ayant été récemment désigné pour exercer dans une autre Ville, sa
profession de Moniteur d'Education Physique.

M. SERGEANT croit qu'il serait nécessaire de porter à 16 le nombre des
candidats, mais M. VALLIN estime qu'il n'est pas indiqué d'alourdir cet orga-
nisme essentiel de travail qu'est le Bureau de l'Office Municipal des Sports,
le nombre des membres qui vont le composer ayant déjà été porté de 9 à 12.
L'assemblée, consultée, étant de ce même avis et disposée à faire confiance aux
personnes qui vont être désignées, le Président demande de passer au Vote.

M. HENAUX désirant savoir s'il ne pouvait arriver que plusieurs candidats aient la même activité sportive, tous apaisements lui sont apportés par M. LUSSIEZ, les différentes Fédérations ne possédant chacune qu'un seul représentant au sein de l'Office Municipal des Sports.

M. LOOTEN fait ensuite l'appel des candidats qui sont invités à se lever quand leur nom est prononcé, cette présentation ayant pour but de les faire mieux connaître de l'Assemblée. Un des 37 votants remit un bulletin nul et le vote fut favorable à Messieurs :

SERGEANT, qui obtint 35 voix - VALLIN, 35 - COURMONT, 34 - VERRIEST, 34 -
CARLIER, 33 - BERTEAU, 31 - CAILLIAU, 31 - FREMAUX, 31 - MASSART, 28 -
CORVI, 27 - PONTIE, 23 - CHARRON, 21,

qui sont ainsi appelés à siéger lors des prochaines réunions du Bureau.

Les autres résultats sont les suivants :

MM. THIEFFRY, 18 voix - FOURMAINTRAUX, 17 - DELMAR, 15 - BAILLIEU, 15 -

Il est décidé de procéder à l'avenir, au renouvellement du Bureau par tiers tous les ans. L'opération de répartition des 12 membres en trois fractions se fera par voie de tirage au sort dès que sera terminée l'Assemblée Générale.

Suggestions et doléances occupent maintenant l'Assemblée : MM. HEYMANN et CHARRON, en particulier, préconisent la création de salles d'escrime ou omnisports ; M. DELMAR l'édification d'une Maison des Sports où pourraient être installés les différents secrétariats sportifs et se tenir les réunions, réceptions, etc A ce sujet, M. COLICHE est persuadé que des contacts avec les Dirigeants de la "Maison de la Famille" pourraient faire aboutir favorablement cette demande, car des locaux sont disponibles dans cet établissement. M. HENAUX estime qu'il n'y a pas lieu de mélanger "famille et sport", selon son expression.

M. LUSSIEZ annonce, à la satisfaction de tous, que la construction d'une salle de volley-basket, est envisagée au Stade Noël d'Hérain qui sera, rappelons-le, utilisable par les groupements sportifs quand les enfants des écoles ne l'occuperont pas. Il fait connaître également qu'il a demandé le bilan définitif du match de Gymnastique FLANDRE-RHENANIE qui s'est soldé par un déficit important pour les organisateurs et se propose de demander au Bureau d'examiner à nouveau la question en vue d'accorder une subvention supplémentaire.

Le Championnat National des C.R.S. ayant lieu bientôt, le Commandant COMPERE a obtenu l'autorisation d'utiliser le Stade Gr' monprez faute de quoi cette manifestation devrait se dérouler dans une autre Ville. Le Président précise qu'il n'a pas cru devoir refuser cette faveur en raison des Services rendus par les policiers en matière aménagement ou entretien de terrains. Il croit pouvoir accorder semblable autorisation à M. SERGEANT pour une manifestation d'athlétisme devant avoir lieu en Octobre.

M. MASSART demande s'il est possible d'installer une nouvelle aire de lancer sur le stade de l'Hôtel de Ville et de débarasser du matériel qui s'y trouve le bâtiment du Service des Jardins en vue de son utilisation comme vestiaire, lors des épreuves scolaires par exemple.

M. LUSSIEZ invite M. MASSART à utiliser le Stade en son état actuel car des dépenses nouvelles seraient inutiles du fait qu'un important bâtiment doit y être construit ultérieurement.

M. CARLIER se dit très heureux de pouvoir remercier publiquement l'Administration Municipale qui, à la suite d'une demande qu'il a présentée, a fait procéder à l'installation d'un beau ring de boxe à la salle R. Salengro, ce qui permet d'y organiser environ 15 réunions par an dans de bien meilleures conditions qu'auparavant.

M. LUSSIEZ remercie de nouveau les personnes présentes pour leur attachement à la cause sportive et invite les membres du Comité Directeur nouvellement élus à se réunir de suite en vue de procéder à la nomination des Vice-Présidents et du Secrétaire Général. Il est 20 heures 40.

Le Directeur de l'Office Municipal
des Sports,

Dr PARMENTIER,

Le Président,

J. LUSSIEZ,

Le Secrétaire Administratif,

E. FOUCART.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

POUR INFORMATION



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S. qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division (1er pavillon - 1er étage), le mardi 2 Octobre 1956 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du Bureau du 5 Juin 1956
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1956
- Procès-verbal de la réunion du bureau du 15 Juin 1956
- Comité des Flandres de la F.F. de Gymnastique - Demande de subvention complémentaire.
- Ligue des Flandres d'Athlétisme - Demande de subvention d'organisation.
- Stade de l'Institut Diderot - Examen du projet.
- Lille- Moto - Club - Réclamation.

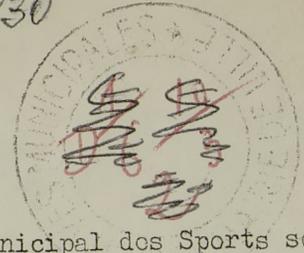
Hôtel de Ville, le 22 Septembre 1956.
L'Adjoint délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ.

106/30

- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

Réunion du 2 Octobre 1956



Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, CARLIER, Ct CHARRON, COURMONT, FREMAUX, MASSART, Dr PARMENTIER, PONTIE SERGEANT, VALLIN, VERRIEST.

Excusés : M.M. CAILLIAU, CORVI, DUMEZ, LALLAU, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. LOOTEN, Chef de Bureau et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 heures 15 et se déclare très heureux de présider cette première réunion du nouveau Bureau. Il exprime ensuite les sentiments de condoléance de tous à M. FREMAUX, dont le père est décédé récemment, et présente à M. LALLAU, malade, les vœux de rétablissement formés par ses collègues. Il signale que M. VAN WOLPUT ne peut être présent du fait qu'il assiste, à la Préfecture et à la même heure, à une réunion inter-communale, et lit la lettre d'excuses que lui a fait parvenir M. CORVI.

M. LUSSIEZ aborde les différentes questions qu'appelle l'ordre du jour.

Les procès-verbaux des 5 et 15 Juin 1956 sont adoptés sans observation.

COMITE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE.- Demande de subvention complémentaire.-

Le Président signale qu'il a été saisi par le Secrétaire Général du Comité des Flandres de la Fédération Française de Gymnastique d'une demande tendant à obtenir une subvention d'organisation complémentaire, pour combler en partie le déficit constaté à l'occasion du match de gymnastique "Flandres-Rhénanie" qui a eu lieu le 26 Mai 1956.

Compte tenu de la subvention de 50.000 Fr antérieurement accordée, ce déficit s'élève à 121.699 Fr.

Après examen, le Bureau de l'O.M.S. propose d'attribuer une nouvelle subvention de 50.000 Fr.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME.- Demande de subvention.

M. SERGEANT regrette de n'avoir pu utiliser les tribunes non encore achevées du Stade "Félix Grimonprez", ce qui aurait permis une augmentation sensible

des recettes, pourtant importantes, qui lui permettent de ne demander que 50.000 francs pour la réunion de dimanche dernier "Flandres-Luxembourg", et faire remarquer qu'il n'a sollicité aucune subvention en ce qui concerne la réunion précédente "Flandres-Belgique" juniors.

Le Bureau propose d'accorder une subvention de 200.000 Fr pour les réunions des 30 septembre et 7 Octobre 1956. Avant que l'on ne passe aux questions diverses, M. COURMONT déclare qu'il avait constaté sur place la satisfaction éprouvée par les spectateurs occupant le magnifique stade "Félix Grimonprez".

M. LUSSIEZ donne lecture d'un article de "La Voix des Sports" critiquant la lenteur apportée aux travaux d'achèvement du Stade "Félix Grimonprez", et visant, sous le couvert des mots, l'Administration Municipale. Il rappelle qu'une adjudication avait été ouverte pour terminer la construction des tribunes, mais le crédit prévu s'étant révélé insuffisant, il a précisé qu'il a demandé à son collègue M. BERTRAND, de prévoir l'inscription d'un crédit de 11.500.000 Fr au budget primitif de 1957 destiné à achever les travaux. Ceux-ci terminés assez rapidement, il serait encore possible, dit M. SERGEANT, d'envisager pour l'an prochain l'organisation de compétitions ou réunions telles que "FRANCE-SUEDE-HOLLANDE" d'athlétisme, "FRANCE-BELGIQUE" de hockey, productions gymniques de masse etc... M. SERGEANT, bien que ne se sentant pas personnellement visé, prie M. LUSSIEZ de ne pas lui faire endosser la paternité de l'article de presse dont il est question ci-dessus.

STADE DE L'INSTITUT DIDEROT. - Examen du projet.

Le Président informe le Bureau que le projet a reçu l'approbation de l'Autorité Supérieure. 25 millions étaient prévus au départ; 35 millions sont devenus maintenant nécessaires sans que l'habitation destinée au concierge soit comprise dans l'estimation. M. LUSSIEZ présente le plan qui a été établi, fournit détails et explications qui intéressent vivement les membres du Bureau.

M. COURMONT signale que le fonctionnement des douches des installations sportives actuelles de l'Institut Diderot, est plutôt défectueux. Le Président apporte la précision suivante : le fonctionnement permanent des appareils est insuffisant par suite du manque de personnel.

LILLE-MOTO-CLUB. - Réclamation.

En ce qui concerne la désignation des délégués au sein de l'O.M.S., l'exposé des faits qui ont motivé le mécontentement chez les dirigeants du "Lille-Moto-Club", amène les membres du Bureau à souhaiter à l'unanimité que cette affaire soit réglée au sein de la "Ligue Régionale".

QUESTIONS DIVERSES. -

M. MASSART exprime tout d'abord un voeu qu'appuie M. VERRIEST : la création de 2 aires de saut, 2 aires de lancer, au Stade Noël d'Hérain, ces installations étant indispensables lors des divers examens scolaires. Il rappelle de plus, qu'une circulaire ministérielle prévoit l'équipement sportif (plateaux, salles) des écoles en construction ou sur le point de l'être.

M. VERRIEST fait savoir qu'il s'est beaucoup étonné quand il apprit qu'une

subvention de 7.000.000 avait été octroyée au L.O.S.C. par l'Administration Municipale, tandis que 3 millions seulement ont été donnés jusqu'alors aux milieux sportifs amateurs. M. VERRIEST estime que le sport professionnel peut et doit faire vivre celui qui le pratique et que dans le cas présent, un tel concours financier aurait vraiment atteint son but, servir le sport, quel qu'il soit, en aidant les classes laborieuses. M. LUSSIEZ précise que la dite subvention a été accordée suivant réserves et que l'intérêt commercial local était surtout en jeu. Cette subvention sera versée quand les travaux de réparation et d'entretien seront effectués. D'ailleurs pour l'an prochain, une somme de 5 millions sera encore proposée à titre d'avance remboursable, sous réserve du contrôle des services financiers de la Ville. Indépendamment du point de vue commercial déjà cité, nul ne doit ignorer que l'activité du L.O.S.C. rapporte de plus à notre ville, de 6 à 7 millions de taxes sur les spectacles. Comme fiche de consolation, le Président informe M. VERRIEST que certaines villes, sur la vingtaine qui a été consultée, versent de 10 à 15 millions à leur équipe professionnelle.

M. VALLIN précise que la Ligue du Nord perçoit une redevance sur les recettes pour subventionner les clubs amateurs et affirme également, que les matches profitent au commerce local.

Le Président informe ses collègues qu'une société colombophile "Le Pigeon des Bois" lui a fait parvenir un questionnaire relatif aux subventions de fonctionnement que les dirigeants ont obtenu, on ne sait comment. L'envoi de cet imprimé ne signifiant pas pour autant que les membres de ce groupement exercent une réelle activité sportive, le Bureau décide à l'unanimité une fin de non-recevoir.

M. SERGEANT demande que soit envisagée le creusement d'une rivière de steeple, l'électrification du stade, ainsi que l'installation de buts démontables qui permettraient la pose de cages de hockey ou de poteaux de rugby. M. LUSSIEZ assure M. SERGEANT que toutes ces améliorations seront réalisées par la suite, elles ont été envisagées, de même que le branchement d'une ligne téléphonique.

M. COURMONT informe le Président qu'il a éprouvé quelque inquiétude quand il aperçut des métreurs ou des géomètres arpenter le terrain du L.U.C à maintes reprises, lui permettant de supposer que des constructions allaient être édifiées sur celui-ci. M. LUSSIEZ le rassure en lui disant qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet et qu'il espère bien être informé des projets que d'autres services ou administrations pourraient établir, l'Urbanisme, le Rectorat, par exemple.

M. SERGEANT rappelle la question de la "Maison des Sports" qui, à son avis, serait très bien située à l'emplacement de l'actuel Square Foch où se trouvait jadis la salle de spectacles "Les Ambassadeurs".

Séance levée à 21 heures 30.

le Directeur de l'O.M.S.

Dr. PARMENTIER

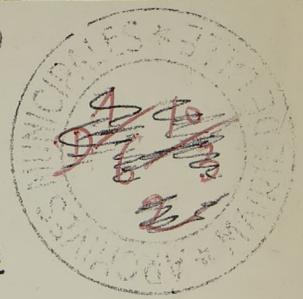
le Président

J. LUSSIEZ

le Secrétaire Admi^{tif}

E. FOUCART

ADG/30



- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

Procès-verbal de la Réunion du 27 Novembre 1956

Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S

Etaient présents : M.M. BERTEAU - CAILLIAU - CARLIER - CHARRON -
CORVI - COURMONT - FREMAUX - MASSART -
PONTIE - VALLIN - VAN WOLPUT - VERRIEST -

Excusés : M.M. DUMEZ - LALLAU - Dr PARMENTIER - SERGEANT -

Assistaient également à la réunion : M.M. LOOTEN, Chef de Bureau et
FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 heures 15 et pose la question d'usage en ce qui concerne le procès-verbal de la précédente réunion (2.10.56). Celui-ci est adopté sans observation.

M. LUSSIEZ indique qu'il a rendu visite à M. LALLAU, malade, en compagnie de M.M. LOOTEN et du BOIS. Le bureau souhaite qu'une lettre amicale contenant les vœux de rétablissement de tous soit adressée au Chef de la 4ème Division.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. - Demande de subvention exceptionnelle.-

M. LUSSIEZ signale qu'il a été saisi de la part de l'Association Sportive des P.T.T. d'une demande tendant à obtenir l'aide financière de la Ville pour l'aménagement d'une salle de gymnastique située rue des Stations.

M. BERTEAU estime que cette demande n'est pas du ressort de l'Office Municipal des Sports, étant donné qu'il s'agit de subventionner l'aménagement d'une salle.

M. FREMAUX pour sa part souhaiterait qu'un geste soit fait en utilisant le reliquat du crédit subvention, bien que tient-il quand même à ajouter, toute la partie de ce crédit réservée aux subventions de fonctionnement ait été utilisée.

M. MASSART signale que contrairement à ce que pensent certains, l'Administration des P.T.T. ne vient pas en aide aux Associations Sportives existant au sein de cette Administration. Il souhaite que l'Administration Municipale puisse épauler les initiatives dans le genre de celle dont il est question aujourd'hui en envisageant la création d'une caisse de prêts à l'usage des Sociétés Sportives qui voudraient construire.

/...

M. CHARRON partage l'avis de M. MASSART en ce qui concerne l'aide que devrait apporter l'Administration Municipale à l'aménagement de la salle de l'A.S. de P.T.T.

M. PONTIE signale également que l'Association Sportive des P.T.T. n'est aidée en aucune façon par son Administration. Elle tire ses revenus de fêtes ou de tombolas.

M. CAILLIAU qui affirme que l'Administration des P.T.T. a un budget réservé aux Sports, se déclare opposé à l'octroi d'une subvention pour financer l'aménagement d'installations.

M. CORVI pense qu'on ne peut faire de cas particulier, mais qu'il conviendrait de poser la question sur le plan général en raison du nombre insuffisant d'installations sportives dans notre ville.

M. VERRIEST ne croit pas que la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports subventionnerait l'aménagement d'installations privées.

Répondant à M. MASSART qui déclarait que le Bureau de l'Office Municipal des Sports pouvait émettre un vœu demandant l'aide de l'Administration Municipale en matière de constructions sportives pour les Sociétés privées, Me VALLIN déclare ne pas vouloir s'y associer parce que du point de vue réglementaire, ce vœu ne peut aboutir ; réservons nos efforts ajoute-t-il pour des initiatives défendables.

En fin de compte, le Bureau de l'O.M.S. est d'avis, à l'exception de M. MASSART, de ne pas retenir la demande présentée par l'Association Sportive des P.T.T.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL. - Demande de subvention d'organisation.

M. BERTEAU rappelle qu'il avait obtenu l'accord de l'O.M.S. pour l'organisation d'un match de volley-ball, FLANDRE-YOUGOSLAVIE, qui a eu lieu le 13 Novembre.

Le bureau de l'O.M.S. propose d'attribuer à la Ligue des Flandres de Volley-ball, une subvention de 70.000Fr.

M. BERTEAU fait ensuite état des difficultés qu'il rencontre lorsqu'il s'agit pour lui d'obtenir l'utilisation de la Salle ROGER SALENGRO.

Sur proposition de Me VALLIN, le vœu suivant est adopté par l'unanimité des Membres :

L'Office Municipal des Sports, dans sa réunion du 27 Novembre 1956, émet le vœu de voir réserver la jouissance de la Salle ROGER SALENGRO, aux Sociétés Sportives et Groupements Sportifs affiliés au Comité National des Sports.

OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.- Demande de subvention d'organisation (Challange DUTHOIT organisé le 16/12/56)

L'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 15.000fr.

UNION NAUTIQUE DE LILLE.- Demande de subvention d'organisation complémentaire (Régates Internationales du 17/6/56).

L'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention complémentaire de 50.000fr.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME.- Demande de subvention d'organisation complémentaire (Flandres Françaises - Flandres Belges - Sélection de la Ligue de Paris 7/10/56.)

L'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention complémentaire de 70.000fr.

QUESTIONS DIVERSES.-

M. BERTEAU félicite l'Administration Municipale pour la superbe réalisation que constitue le Stade NOEL D'HERAIN. Il se déclare enchanté des espaces réservés au volley-ball. Il signale également que les douches sont actuellement inutilisables; mais M. LUSSIEZ lui répond que les installations vont être vérifiées incessamment.

M. BERTEAU demande enfin comment seront utilisés les courts de tennis du Stade FELIX GRIMONPREZ.

M. LUSSIEZ lui indique, qu'à son avis, il serait préférable de confier l'utilisation de ces courts à une Société qui serait en même temps chargée de les entretenir.

A ce propos, M. BERTEAU croit devoir signaler que l'Association Sportive des P.T.T. serait intéressée par ces installations, qu'elle consentirait très certainement à entretenir.

M. CHARRON souhaite que l'Administration Municipale envisage l'aménagement d'un terrain sportif à proximité de la nouvelle caserne de Pompiers dont la construction est annoncée.

Séance levée à 21 heures 10.

le Directeur de l'O.M.S.

le Président

Le Secrétaire Adm^{tif}

Dr. PARMENTIER

J. LUSSIEZ

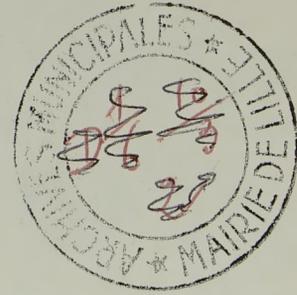
E. FOUCART

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

POUR INFORMATION

- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -



Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division (1er pavillon - 1er étage -) le 2 Mai 1957 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du Bureau du 27 Novembre 1956.
- Demandes de subventions d'organisation pour l'année 1957 - Examen.
 - Fédération Sportive et Gymnique du Travail,
 - Sports Ouvriers Moulinois
 - Office du Sport Scolaire et Universitaire
 - Ligue des Flandres de Volley-Ball
 - Sté de Gymnastique "La Saint Maurice-Fives"
 - Lille Université Club (Section escrime)
 - Union Sportive de l'Enseignement Primaire
 - Union Nautique de Lille
 - Ligue des Flandres de Basket-Ball
 - Etoile Cycliste Lilloise
 - Association Sportive des P.T.T.
 - Les Pupilles de Neptune
- Demandes de subvention de Fonctionnement - Réception
- Demande de subvention de fonctionnement spéciale des "Oeuvres Populaires de Vauban".

Hôtel de Ville, le 24 Avril 1957,

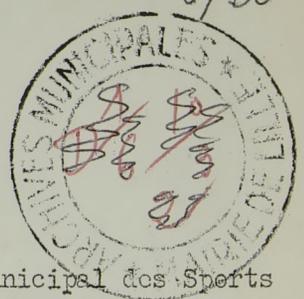
l'Adjoint délégué aux Sports,

J. LUSSIEZ

AD6/30

- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 MAI 1957



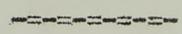
Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, CAILLIAU, CARLIER, CHARRON, CORVI, COURMONT, FREMAUX, MASSART, Dr PARMENTIER, PONTIE, TRICOTTEUX, VAN WOLPUT VERRIEST.

Excusés : M.M. DUMEZ, SERGEANT, VALLIN,

Assistaient également à la réunion :

M.M. LOOTEN, Chef du Bureau des Sports, FOUcart Secrétaire Administratif de l'O.M.S.



Le Président ouvre la séance à 19 heures 15 et présente M. TRICOTTEUX, le successeur de M. LALLAU à la Direction de la 4ème Division. Il se fait l'interprète des Membres du Bureau pour lui présenter ses souhaits de bienvenue au sein de l'O.M.S. et se déclare certain par avance, de la cordialité des rapports que les Membres du Bureau auront avec lui.

Il présente ensuite ses excuses de n'avoir pu réunir le Bureau plus tôt, l'accident dont il fut victime en Décembre dernier, l'en ayant empêché.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 NOVEMBRE 1956.-

Aucune observation n'étant présentée, le procès-verbal de la réunion du 27 novembre 1956 est adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT.-

M. LUSSIEZ rappelle qu'il avait été admis antérieurement d'affecter la somme de 1.800.000 Fr à la répartition des subventions de fonctionnement et de 1.200.000 Fr aux subventions d'organisation.

Le montant du crédit inscrit au budget de 1957 au titre des subventions aux Sociétés Sportives, s'élevant à 4.000.000, M. LUSSIEZ demande s'il y a lieu de maintenir les anciennes bases de répartition.

M. VAN WOLPUT serait d'avis de maintenir ces chiffres, sous réserve que le reliquat soit réparti avant la fin de l'année.

Certains membres ayant manifesté le désir d'augmenter les chiffres arrêtés précédemment, il est proposé une répartition sur les bases ci-après :

- Subventions de fonctionnement 2.000.000
- Subventions d'organisation 2.000.000

Avant de procéder à l'examen des demandes de subvention d'organisation inscrites à l'ordre du jour, M. VAN WOLPUT attire l'attention de ses collègues sur la demande présentée par le club "Ouvrages Populaires de Vauban".

Il estime quant à lui qu'il y a lieu de la classer dans les demandes de subventions de fonctionnement. Tous les Membres partagent cette manière de voir.

Les Membres du Bureau passent ensuite à l'examen des demandes de subvention d'organisation suivantes :

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL.-

Demande formulée à l'occasion de l'organisation du 3ème cross Populaire, qui s'est couru le 17 Mars dernier.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 100000 francs.

SPORTS OUVRIERS MOULINOIS.-

M. André SCHROEYERS, Secrétaire Général du Club "Les Sports Ouvriers Moulinois" sollicite une subvention en vue de financer l'organisation à LILLE d'une rencontre de "quart de finale" du Championnat de France F.S.G.T. (Coupe Delaune) qui a eu lieu le 3 Mars dernier.

En outre, ce même club s'est rendu à IVRY le 7 Avril pour disputer la demi-finale, après sa victoire obtenue le 3 Mars sur l'équipe correspondante de VILLE-JUIF.

Après discussion, le Bureau estime que cette demande n'est pas recevable.

OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.-

M. Christian VERRIEST, Secrétaire Régional de l'O.S.S.U, sollicite une subvention en vue de l'organisation des épreuves ci-après :

- 20 MARS, Rencontres Universitaires LILLE-BRUXELLES, en football, basket ball, Hockey, escrime, volley-ball, judo.

28 MARS, LILLE-BRABANT, football, basket-ball, cross-country.

du 13 au 16 AVRIL, Championnats de France Scolaires et Universitaires d'Escrime.

Aucune recette n'est autorisée pour ces différentes manifestations, seules interviennent les participations de l'O.S.S.U.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 200.000 Fr.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL.-

M. BERTEAU, Président de la "Ligue des Flandres de Volley-ball, sollicite une subvention en vue de l'organisation d'une réunion internationale qui a eu lieu le 10 Mars et à laquelle ont participé l'équipe nationale de Pologne et une sélection Française, et d'un tournoi interligues qui se disputera les 4 et 5 Mai, ainsi qu'une journée de propagande le 30 Mai.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 200.000 Fr.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT MAURICE-FIVES".

M. WAUQUIER, Président de "La Saint-Maurice-Fives", sollicite une subvention à l'occasion de plusieurs déplacements les 24, 25 et 26 Mai - ANGERS - Fête Fédérale de Gymnastique, réservée aux Masculins.

les 7, 8, 9, 10 et 11 juin, BURSTADT (Allemagne) Fête Internationale réservée aux Cadets et Cadettes.

Le 23 Juin, LE TOUQUET - Fête Régionale pour pupilles et adultes masculins et féminins et enfin, les 19, 20, 21 et 22-Juillet, REIMS - Fête Fédérale réservée aux féminines.

M. BERTEAU rappelle que l'an dernier, cette société avait obtenu une subvention de 100.000 Fr à titre exceptionnel, pour se rendre à VICHY.

M. MASSART pense que M. WAUQUIER devrait adresser une demande spéciale à l'Administration Municipale, afin que le montant ne soit pas prélevé sur le crédit réservé aux subventions aux Sociétés Sportives.

M. LUSSIEZ souhaiterait que le chiffre de l'an dernier, 100.000 Fr, soit maintenu.

M. COURMONT rappelle qu'il avait été antérieurement convenu de ne jamais accorder de subvention pour les manifestations se déroulant à l'extérieur.

M. PARMENTIER souligne le caractère exceptionnel de la subvention accordée l'an dernier.

Le Bureau propose de rejeter la demande présentée par la Saint-Maurice-Fives et fait sien le vœu émis par M. VERRIEST, qui souhaiterait qu'il soit tenu compte de cette demande, lorsqu'il s'agira pour la Sous-Commission d'établir ses propositions relatives aux subventions de fonctionnement.

LILLE-UNIVERSITE-CLUB.- (Section Escrime).

M. le Docteur VANDECASTELLE, Président du L.U.C., Section Escrime, sollicite une subvention à l'occasion de l'organisation de la Coupe de France d'Escrime, le 13 Avril.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 20.000 Fr.

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.-

M. MASSART, Secrétaire Général de l'U.S.E.P., demande qu'une subvention lui soit accordée à l'occasion de l'organisation de la Finale Départementale du Cross des Scolaires, disputée le 11 Avril.

Le Bureau propose une subvention de 100.000 Fr.

UNION NAUTIQUE DE LILLE.-

M. CORVI, Président de l'Union Nautique de Lille, demande une subvention pour lui permettre d'organiser les "Grandes Régates Internationales", qui auront lieu le 16 Juin.

Le Bureau propose une subvention de 300.000 Fr.

LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL.-

M. PONTIE, Secrétaire Général de la "Ligue des Flandres de Basket-ball, présente une demande de subvention, pour combler en partie le déficit résultant de l'organisation d'une manifestation de propagande qui a eu lieu le 28 Avril.

Le Bureau propose de lui accorder une subvention de 100.000 Fr.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE.-

M. FREMAUX, Président de l'Etoile Cycliste Lilloise, sollicite une subvention pour l'organisation de chacune des épreuves ci-après :

1er Mai - Grand Prix Gustave Delory	45.000 Fr
2 Juin - Grand Prix Albert Inghels	45.000 Fr
1er Juillet - Grand Prix Georges Nicolle	40.000 Fr
2 Septembre - Grand Prix de la Bradoric	45.000 Fr
29 Septembre - Grand Prix Julien Lagache	25.000 Fr

soit au total :200.000 Fr

Le Bureau propose d'attribuer les 200.000 Fr demandés.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.-

Le Président de l'Association Sportive des P.T.T. fournit le programme des manifestations qu'il compte organiser dans le courant de l'année.

Pour tenir compte de l'effort fourni par ce club dans l'aménagement de la salle qui a récemment été inaugurée, le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 100.000 Fr.

LES PUPILLES DE NEPTUNE.-

M. BERTEAU, Président, sollicite une subvention en vue de l'organisation de deux manifestations nautiques, la 1ère le 12 Mai, la seconde en juin.

Le Bureau propose une subvention de 150.000 Fr.

CERCLE OUVRIER SPORTIF " LES NAGEURS LILLOIS".-

Le Président de cette Association organise, le 7 Juillet, sa Grande Fête de l'Eau, et à cette occasion, il sollicite une subvention d'un montant identique à celui de l'an dernier, soit 250.000 Fr.

Le Bureau propose en sa faveur, l'attribution de la subvention de 250.000 Fr demandée.

M. LUSSIEZ signale ensuite que la Commission de l'Education Physique et des Sports doit se réunir Lundi prochain 6 Mai, pour cette raison, il craint que la sous-commission de l'O.M.S. chargée d'établir les propositions de subventions de fonctionnement, ne puisse terminer ses travaux pour cette date.

Dans ces conditions, il est d'avis que ces propositions, après avoir été examinées par la Commission de l'Education Physique et des Sports, soient soumises au Conseil Municipal, au cours de sa réunion de juillet prochain.

Sont désignés pour faire partie de la Sous-Commission, qui se réunira le mardi 14 Mai, à 18 heures 30, Bureau du Chef de la 4ème Division : M.M. MASSART, SERGEANT, BERTEAUX, CAILLIAUX, VERRIEST, COURMONT, CHARRON et FREMAUX.

QUESTIONS DIVERSES.-

M. LUSSIEZ indique aux Membres, que les plans établis pour l'aménagement du stade de l'Institut Diderot, ont subi quelques modifications. Il espère bien ajoute-t-il, que les travaux pourront commencer d'ici deux mois.

M. MASSART rappelle les dispositions d'une circulaire ministérielle récente précisant qu'il doit être prévu un stade à côté de chaque nouvelle construction scolaire.

M. LUSSIEZ précise que son collègue M. BERTRAND, envisage à cette occasion, l'aménagement d'un terrain ou à défaut, une salle de gymnastique.

M. CHARRON signale que les Groupements de Parents d'élèves des collèges "Jean Macé" et "Franklin", auxquels il appartient, souhaiteraient la construction de piscines. Il signale en passant, que l'équipement de la piscine du Boulevard de la Liberté est insuffisant pour apprendre à nager aux scolaires, le matériel qui appartient à l'établissement est en effet loué.

D'autre part, il déplore qu'une seule journée avec prix spécial soit réservée aux scolaires.

M. CAILLIAU, quant à lui, regrette profondément la disparition de la course cycliste dénommée "Grand Prix des Flandres". Cette épreuve, qui a toujours obtenu un très grand succès auprès du public, avait été créée après la Libération.

M. CAILLIAU déplore que, par suite d'une carence du service compétent, une telle épreuve ait été rayée du calendrier.

M. LUSSIEZ informe les Membres que l'Administration Municipale procèdera le Dimanche 19 Mai, à l'inauguration du stade "Félix Grimonprez". Il s'agira, tient-il à préciser, d'une manifestation à caractère strictement Municipal.

M. COURMONT aurait souhaité que cette manifestation puisse se dérouler plus tard et qu'à cette occasion, un match de hockey soit organisé, en souvenir du Grand Champion que fut Félix Grimonprez.

M. VERRIEST demande s'il est actuellement question d'organiser, comme l'an dernier, la "Journée des Ligues Sportives".

M. LUSSIEZ est d'accord sur le principe de l'organisation de cette journée, mais il conviendrait de demander à M. SERGEANT d'en fixer la date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Président

Le Directeur de l'O.M.S.

Le Secrétaire Administratif.

J. LUSSIEZ

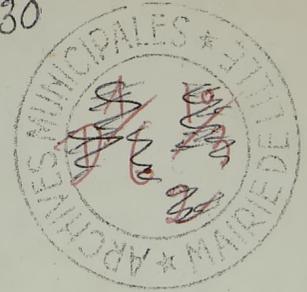
Dr. PARMENTIER

E. FOUCART

ADG/30

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 6 JUIN 1957



Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. BERTEAU, CAILLIAU, CARLIER, CHARRON, CORVI, COURMONT, MASSART, PONTIE, TRICOTTEUX, VALLIN, VERRIEST.

Excusés : MM. LOOTEN, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VAN WOLPUT, DUMEZ.

x x x

Le Président ouvre la séance à 19 heures 20.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 2 MAI 1957.-

Aucune observation n'étant présentée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2) DEMANDES DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - EXAMEN.-

M. LUSSIEZ donne lecture d'une lettre de M. le Président des "Nageurs Lillois" M. DELMAR, qui précise que la subvention d'organisation sollicitée par son Groupement, vise la réalisation de la Grande Fête de l'Eau du 7 Juillet. M. DELMAR, communique en outre la répartition des Membres de son club au sein des deux Fédérations U.S.T. - U.F.O.L.E.P. Ces derniers détails sont fournis à la suite d'un différend opposant les dirigeants des "Nageurs Lillois" au Secrétaire Régional de la seconde de ces deux Fédérations, qui aurait omis de porter en compte le nombre des licenciés inscrits, privant ainsi le club de la subvention de fonctionnement escomptée. M. MASSART déclare qu'il n'a pas jugé bon de retenir les "Nageurs Lillois" au nombre des bénéficiaires de cette dernière subvention, l'imprimé d'usage ne lui ayant pas été retourné complété. M. VERRIEST estime que l'U.S.T., à laquelle adhère la majeure partie des Membres du Club, a bénéficié d'une mesure de bienveillance lors de la répartition des subventions de fonctionnement; il s'oppose à toute modification de la somme allouée. En accord avec M. CAILLIAU, il rappelle qu'il a été admis antérieurement de ne plus revenir sur les décisions prises, propose le statut-quo et le Président des "Nageurs Lillois" sera invité à se rapprocher des dirigeants de l'U.S.T. pour une répartition équitable de la somme de 90.000 Fr allouée à cette Fédération au titre de subvention de fonctionnement. L'Accord du Bureau est complet sur ces conclusions.

Le Président rappelle qu'une demande de subvention d'organisation présentée par le Président des Sports Ouvriers Moulinois, a fait l'objet d'un rejet. Il avait été décidé de revoir cette question lors de la répartition des subventions de fonctionnement. Or, une somme de 10.000 Fr a été attribuée à la F.S. G.T., à laquelle ce club est affilié. M. MASSART, informe le Bureau que l'Association en cause a été exclue de l'U.F.O.L.E.P pour des raisons parti-

culières, manquements graves à la discipline sportive notamment, M. COURMONT, demande que toutes entorses aux règlements sportifs soient à l'avenir sanctionnées et toutes subventions automatiquement supprimées. Il ressort de ces échanges de vues, que si le club a été radié de l'U.F.O.L.E.P., celle-ci en a informé la F.F. de Football, et qu'une demande d'extension aux autres Fédérations Sportives par le Comité National des Sports, a suivi. Avis de cette radiation et de cette extension ont du être transmis à l'U.F.O.L.E.P. par le C.N.S. M. MASSART est invité à demander à PARIS les justifications et attestations nécessaires qui ne peuvent lui être refusées.

M. CORVI, estime la subvention de fonctionnement bien modeste eu-égard aux prix de revient fort élevé des embarcations, avirons, etc... nécessaires au club qu'il préside : l'UNION NAUTIQUE DE LILLE. M. CAILLIAU s'oppose également à toute révision des décisions prises par la sous-commission chargée de la répartition, et fait remarquer que chaque spécialité sportive a un matériel à acquérir et entretenir.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. HENNO, qui sollicite en faveur des jeunes pratiquants au L.O.S.C., enfants dont les parents sont bien souvent de condition modeste, l'autorisation d'occuper le terrain de football du stade "Félix Grimprez", le dimanche matin de 8h30 à 12 heures. Deux rencontres seraient organisées au cours de la matinée. M. COURMONT insiste sur les décisions prises quant à l'utilisation du stade et souligne que l'utilisation permanente par un groupement peut être préjudiciable à l'état du terrain. M. VALLIN est également de cet avis, mais déclare tout ignorer de la demande adressée par M. HENNO à l'Administration Municipale. M. LUSSIEZ informe le Bureau qu'un arrêté fixant les conditions d'occupation du nouveau stade sera remis à chacun des Membres de l'O.M.S. Cet arrêté ^{qui} précise les conditions d'utilisation et les mesures à prendre pour la bonne conservation des installations, a été adressé à M. le Président du L.O.S.C.

M. MASSART regrette que les dépenses engagées pour la réalisation de certaines manifestations sportives entrant dans le cadre des festivités locales, soient imputées sur le crédit des sports et non sur celui des Fêtes. M. LUSSIEZ souligne que cette question a été étudiée sur sa proposition par diverses Commissions mais n'a pu être retenue.

Le Président informe enfin les Membres de la Commission que l'Administration Municipale va procéder à la première adjudication des travaux du futur stade "Diderot"; d'autres projets sont à l'étude, notamment la création d'un terrain de rugby dans les mêmes parages.

M. BERTEAU rappelle la question de la "Journée des Ligues" fixée au 22 Juin.

M. LUSSIEZ l'assure que le nécessaire sera fait plus spécialement quant à l'envoi des invitations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 heures 10.

Le Président

le Directeur de l'O.M.S

le Secrétaire Adm^{if}

J. LUSSIEZ

Dr. PARMENTIER

E. FOUCART

4ème Division

- Pour information



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division, (1er pavillon - 1er étage), le LUNDI 29 JUILLET 1957, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 6 Juin 1957
- Examen du tableau d'utilisation du stade "FELIX GRIMONPREZ" pour la saison 1957/1958.

Hôtel de Ville, le 16 Juillet 1957,

l'Adjoint délégué aux Sports,

Président de l'O.M.S

J. LUSSIEZ

106/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 29 JUILLET 1957

Messieurs les Membres du Bureau de l'O.M.S. se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : MM. BERTEAU, CORVI, COURMONT, FREMAUX, MASSART, PONTIE, TRICOTTEUX, VALLIN.

Excusés : MM. CAILLIAU, CARLIER, CHARRON, DUMEZ, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VAN WOLPUT, VERRIEST.

Assistaient également à la réunion : MM. LOOTEN, Chef de Bureau, FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

x x x

Le Président ouvre la séance à 19 heures 15.

Il a appris avec grand plaisir l'élévation de M. SERGEANT, Vice-Président de l'O.M.S. à la dignité de Commandeur dans l'ordre du Mérite Sportif.

En son nom et au nom des Membres du Bureau, il adresse au récipiendaire ses vives félicitations.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6 JUIN 1957 - RECTIFICATION -

MM. FREMAUX et MASSART observent que le mot "différend" ne reflète pas exactement le sens du léger incident survenu entre les dirigeants du club "Les Nageurs Lillois" et le Secrétaire Régional de l'U.F.O.L.E.P. La Commission lui substitue le mot "explication".

SUBVENTIONS - REPARTITION -

M. LUSSIEZ a reçu les doléances de M. JOORIS quant à la subvention attribuée au L.O.S.C. en 1957, estimée insuffisante. Le Président souligne qu'il a reçu différentes réclamations visant le mode de répartition. Pour l'an prochain une révision des coefficients sera étudiée. De plus, conformément au désir exprimé par la Commission Municipale des Sports, un représentant de l'Administration Municipale participera aux travaux de la sous-commission chargée du travail de la répartition.

Le Président verra M. DUMEZ quant aux coefficients appliqués à l'Etat. Il souhaiterait l'attribution d'une subvention annuelle unique. M. MASSART donne

...

accord mais demande que l'Administration Municipale consente à revoir le problème visant l'organisation de certaines manifestations sportives, celles qui se placent dans le cadre des fêtes locales, par exemple. M. LUSSIEZ est persuadé qu'une solution peut être trouvée. Au cours de la prochaine réunion diverses suggestions seront examinées et il est à espérer que la subvention exceptionnelle pour frais d'organisation pourra être retenue.

Me VALLIN, précise qu'il n'est pas présent aux réunions pour défendre spécialement les intérêts du L.O.S.C. ou quelque intérêt particulier, mais l'intérêt général ainsi qu'il l'a toujours fait. Il intervient parce qu'il a entendu dire que le L.O.S.C. possédait une équipe professionnelle qui subvenait aux besoins des équipes d'amateurs. Pour cette raison, le nombre de licenciés intéressant la section football "amateur", n'aurait pas été retenu lors du calcul de la subvention. "Les clubs professionnels n'existent pas" affirme-t-il, "il n'y a rien que des équipes d'amateurs, et les professionnels du L.O.S.C. n'ont pu venir en aide aux amateurs, à telle enseigne que les 28 millions payés pour l'achat de deux joueurs ont été avancés par des particuliers ne voulant pas voir mourir leur grand club local. La Ligue du Nord de football association, quant à elle, n'a jamais sollicité de subvention d'organisation et ne demandera jamais rien, tant à la Fédération qu'à l'O.M.S., aussi longtemps que j'en assurerai la présidence."

Pour en terminer avec la question de la subvention attribuée au L.O.S.C., M. LUSSIEZ signale qu'aucune modification n'est possible cette année.

Le Président fait état de la relation du match "FRANCE-HOLLANDE" d'athlétisme organisé au stade "Félix Grimontrez" par un rédacteur du journal "L'EQUIPE". Plusieurs appréciations peu élogieuses pour la Ville et pour le Stade proprement dit y ont été relevées. Le Président rappelle la somme élevée que ce stade a déjà coûté bien que non entièrement terminé. Il juge par trop sévères les critiques émises par le journaliste sportif de la Capitale.

Me VALLIN croit devoir souligner que la Fédération d'Athlétisme semble beaucoup plus visée que l'Administration Municipale.

STADE FELIX GRIMONTREZ" - COURTS DE TENNIS.-

Le Président n'a aucune solution nouvelle à présenter au sujet des courts de tennis du stade GRIMONTREZ. Il rappelle que M. LECIGNE avait bien préconisé la formation de joueurs avec l'aide d'un professeur spécialisé, que M. DUMEZ aurait mis volontiers à notre disposition. L'entretien du terrain constitue cependant la question la plus importante. Il est à craindre que les joueurs se lasseraient vite des courts non entretenus convenablement. M. LUSSIEZ propose de demander au Service des Jardins d'examiner ce problème, plus spécialement en ce qui concerne le personnel compétent.

STADE FELIX GRIMONTREZ - UTILISATION.-

Dans le projet initial, le terrain central est appelé à être utilisé pour la pratique du football et du rugby, mais les rugbymen seuls le rendront vite

inutilisable et le gazon disparaîtra définitivement si on n'y prend pas garde. M. COURMONT rappelle qu'à l'origine le terrain avait été prévu pour le rugby seulement; il est persuadé que si la section de rugby du L.U.C. disparaît, c'est ce sport lui-même qui disparaîtra dans toute la région du Nord.

M. MASSART pense que pour un seul club, on va sûrement défavoriser plusieurs groupements sportifs - M. LUSSIEZ demande à M. COURMONT de voir s'il ne serait pas possible au L.U.C. d'effectuer ses séances d'entraînement sur le stade "Anatole de la Forge" et de jouer ses matches officiels le dimanche seulement sur le stade "Félix Grimonprez". M. COURMONT pense que cet arrangement peut fort bien convenir aux intéressés et se charge de les en informer.

Le L.O.S.C. amateur ayant demandé à occuper le stade toute la matinée du dimanche, Me VALLIN est d'avis qu'un match seulement devrait être joué, les autres pouvant avoir lieu sur d'autres terrains. Tout le monde étant d'accord, le Président dit qu'il entretiendra M. HENNO de cette affaire lui-même, car il doit le recevoir prochainement.

Le Bureau est d'avis d'utiliser le terrain de football pour les compétitions reconnues par les Fédérations. Il n'y a aucun empêchement pour la pratique des autres sports.

M. LUSSIEZ signale qu'il a été saisi par les dirigeants du L.O.S.C. d'une autre demande tendant à mettre à leur disposition la salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville, mais cette question demande une étude.

LILLE UNIVERSITE CLUB.- TERRAIN DE HOCKEY -

M. COURMONT déplore l'envahissement du terrain de hockey du L.U.C. de la rue Armand Carrel par les habitants du quartier; la clôture en ciment ayant été partiellement démontée. M. LUSSIEZ estime que les dégâts peuvent être limités en attendant l'éviction définitive du club, et assure M. COURMONT que le nécessaire sera fait prochainement en ce sens.

Le Président lève la séance à 22 heures.

Le Président de l'O.M.S.

J. LUSSIEZ

le Directeur de l'O.M.S. le Secrétaire Admin^{if}

Dr R. PARMENTIER

E. FOUCART

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

 PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU 9 OCTOBRE 1957



Les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 9 Octobre 1957, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. BERTEAU, CORVI, CARLIER, Commandant CHARRON, COURMONT, MASSART, Dr PARMENTIER, PONTIE, Me VALLIN, VERRIEST.

Excusés : MM. CAILLIAU, DUMEZ, FREMAUX, SERGEANT, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division, LOOTEN, Chef du Bureau des Sports, FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 h. 10.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 JUILLET 1957.

Me VALLIN demande que les phrases suivantes :

" Il intervient parce qu'il a entendu dire que le L.O.S.C. possédait une équipe professionnelle qui subvenait aux besoins des équipes d'amateurs."

" Les clubs professionnels n'existent pas affirme-t-il, il n'y a rien que des équipes d'amateurs, et les professionnels du L.O.S.C. n'ont pu venir en aide aux amateurs."

soient remplacées par :

" Il intervient parce qu'un de ses collègues de l'O.M.S. vient de dire que le L.O.S.C possède une équipe professionnelle qui pouvait subvenir aux besoins des équipes d'amateurs."

" Les Clubs professionnels n'existent pas affirme-t-il, il n'y a que des clubs amateurs et certains d'entre eux sont autorisés à utiliser des joueurs professionnels; les professionnels du L.O.S.C. n'ont pu la saison dernière, venir en aide aux équipes d'amateurs, en raison de leur mauvais classement."

Sous cette réserve, le procès-verbal de la réunion du 29 Juillet 1957 est adopté à l'unanimité.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - Demande de subventions d'organisation.

M. Raymond SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme sollicite une subvention en vue de combler une partie du déficit constaté à l'issue de deux réunions qui se sont déroulées sur le Stade Félix GRIMONPREZ, les :

/....

1er Septembre 1957 - match FLANDRES - ALSACE

28 Septembre 1957 - match FLANDRES - ARMEE

M. SERGEANT précise qu'il ne sera pas fait appel au concours financier de la Ville, pour l'organisation du CROSS INTERNATIONAL qui se déroule chaque année. Cette épreuve sera en effet courue le mois prochain sur l'Hippodrome des Flandres à Marcq en Baroeul.

Le Bureau propose d'accorder une subvention de 150.000 Fr pour le match Flandres-Alsace et une autre de 50.000 Fr pour le match Flandres-Armée.

LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - Demande de subvention de fonctionnement complémentaire.

M. LUSSIEZ informe les membres du bureau, que M. Henri JOORIS, Président Général du L.O.S.C. a appelé l'attention de l'Administration Municipale, sur la modicité de la subvention allouée, au titre de 1957, pour ses diverses sections amateurs ; cyclisme, marche, volley-ball, basket-ball.

M. BERTEAU indique que le L.O.S.C. a été servi, compte tenu de ses activités "amateurs" sauf le foot-ball.

M. LUSSIEZ observe que cette section n'a pu obtenir les subsides habituels, en raison des mauvais résultats enregistrés la dernière saison; par l'équipe professionnelle, résultats qui ont eu une fâcheuse répercussion sur les recettes.

Il est précisé à M. VERRIEST que le questionnaire mentionnait le chiffre de 209 licenciés.

M. LUSSIEZ propose d'accorder au L.O.S.C. un complément de 45.000 Fr ce qui portera à 100.000 Fr la subvention pour 1957, et identique à celle attribuée en 1956. Il craint toutefois que cette subvention complémentaire ne constitue un précédent dont pourraient se prévaloir d'autres groupements.

M. le Commandant CHARRON ne partage pas cet avis étant donné que le chiffre des licences foot-ball n'a pas été retenu, lors de la répartition des subventions de fonctionnement.

M. MASSART, d'accord pour l'octroi d'une subvention complémentaire, souhaiterait avoir l'assurance qu'aucun joueur amateur ne soit rémunéré.

Me VALLIN propose de demander au L.O.S.C. toutes précisions quant à l'usage fait du complément accordé.

M. VERRIEST, suggère de demander aux différentes sections du L.O.S.C. d'indiquer les sommes versées par leur trésorier au titre de subvention.

Le Bureau propose d'accorder au L.O.S.C. une subvention complémentaire de 45.000 Fr sous réserve que cette subvention soit utilisée pour le fonctionnement des équipes "AMATEURS" aucune somme n'étant remise aux équipiers.

QUESTIONS DIVERSES -STADES FELIX GRIMONPREZ ET NOEL D'HERAIN - Installation du téléphone.

M. LUSSIEZ donne lecture d'une note de M. l'Ingénieur principal du service d'Architecture, par laquelle celui-ci l'informe qu'il est possible d'envisager l'installation du téléphone au Stade Noël D'HERAIN.

En ce qui concerne le Stade Félix GRIMONPREZ, l'Administration des P.T.T., fait part de l'impossibilité matérielle de réaliser cette liaison.

M. COURMONT remarque que le téléphone serait certainement plus utile au Stade Félix Grimonprez qu'au Stade Noël d'HERAIN.

M. PONTIE souligne que le téléphone est sans doute nécessaire au concierge, mais plus encore pour la propagande sportive, pour la presse, lors d'importantes manifestations organisées sur le Stade.

Il s'étonne en outre du refus opposé par l'Administration des P.T.T., étant donné que le téléphone existe dans deux Etablissements voisins.

M. LUSSIEZ interviendra à nouveau auprès de son Collègue, chargé du service des Bâtiments Communaux.

STADE FELIX GRIMONPREZ - Installation de buts de foot-ball amovibles et de poteaux de Rugby.

M. LUSSIEZ informe les membres du bureau que le Stade Félix GRIMONPREZ vient d'être équipé de buts de foot-ball amovibles et de poteaux de rugby - qui permettront l'organisation de rencontres de foot-ball et de rugby. En outre des cages de hockey sont commandées.

Il indique également que le Stade Anatole de la Forge sera prochainement doté de buts de foot-ball, d'un modèle identique à ceux qui viennent d'être livrés au Stade Félix Grimonprez.

STADE FELIX GRIMONPREZ - Entretien des courts de Tennis.

M. LUSSIEZ signale que le service des Promenades et Jardins peut se charger de l'entretien des courts de tennis.

Une fois les sols remis en état M. LUSSIEZ souhaiterait que MM. VERRIEST et MASSART, puissent envisager la formation d'équipes scolaires universitaires.

M. le Docteur PARMENTIER signale que certains agents municipaux ont manifesté le désir de constituer une Société pour la pratique du tennis. M. LUSSIEZ lui demande de prendre l'initiative de cette opération et de soumettre ce projet à M. le Secrétaire Général de la Mairie.

STADE FELIX GRIMONPREZ - Utilisation du terrain de foot-ball

M. VERRIEST fait part de son désir d'obtenir l'autorisation d'utiliser le terrain de foot-ball le mercredi et le jeudi, pour l'organisation de matches universitaires.

/....

M. LUSSIEZ l'invite à formuler sa demande par écrit.

STADE NOEL d'HERAIN - Utilisation des installations de Volley-ball

M. MASSART sollicite l'autorisation d'utiliser l'installation de Volley-ball du Stade Noël d'Herain, une heure tous les dimanches, en vue d'y faire disputer les matches de championnat U.F.O.L.E.P.

M. LUSSIEZ l'invite à prendre l'accord de M. BERTEAU, bénéficiaire d'une autorisation valable le dimanche, au titre de la Ligue des Flandres de Volley-Ball.

STADE FELIX GRIMONPREZ - Utilisation des installations de Volley-Ball

M. BERTEAU signale que le calendrier d'utilisation du Stade Noël d'Herain ne lui a pas permis d'autoriser l'Association Sportive des Anciens Marins, L'Amicale Sportive de La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, et l'Association Sportive des Assurances Lilloises, à y disputer leurs matches.

M. LUSSIEZ suggère que le Stade Félix Grimonprez soit mis à la disposition de ces Associations. M. BERTEAU invitera les dirigeants de ces Clubs, à adresser la demande habituelle à M. l'Adjoint délégué aux Sports.

Le Président de l'O.M.S.

Le Directeur de l'O.M.S

J. LUSSIEZ

Dr R. PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif,

E. FOUCART

106/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24 FEVRIER 1958

Les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le lundi 24 Février 1958, sous la présidence de Mr J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. BERTEAU, CORVI, COURMONT, CHARRON, MASSART, D^r PARMÉNTIER, PONTIE, VALLIN, VERRIEST.

Excusés : MM. CAILLIAU, CARLIER, DUMÉZ, FRENEUX, SERGEANT, TRICOTTEUX, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : MM. LOOTEN, Chef du Bureau des Sports, FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 h 15. Il excuse M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division, absent par suite du décès de son beau-père.

Le Bureau charge M. LUSSIEZ de transmettre à M. TRICOTTEUX, ainsi qu'à sa famille, ses sincères condoléances.

Les membres du Bureau saluent la mémoire de M. Augustin CHARLET, Directeur des Services Sportifs de la Voix du Nord, et représentant la presse sportive au sein de l'O.M.S, dont le décès vient d'être annoncé.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 OCTOBRE 1957.

Aucune observation n'étant présentée, le procès-verbal de la réunion du 9 Octobre 1957, est adopté.

DISPOSITIONS A PRENDRE EN VUE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE.

M. LUSSIEZ souligne que le but principal de la réunion concerne la préparation de la prochaine Assemblée Générale.

Il rappelle que l'accident dont il fut victime fin décembre 1955, l'a tenu éloigné de ses occupations durant 6 mois. C'est la raison pour laquelle il n'a pu envisager de convoquer plus tôt l'Assemblée Générale.

M. MASSART donne connaissance de la liste des membres du Bureau, dont le mandat est arrivé à expiration:

.../...

MM. PONTIE, CARLIER, VERRIEST et FREMAUX.

Une discussion s'engage à l'effet de savoir si, au cours de la prochaine Assemblée Générale, il y aura lieu de pourvoir également au remplacement de MM. CAILLIAU, VALLIN, BERTEAU et COURMONT, dont le mandat expire en 1958.

M. BERTEAU estime qu'il serait plus sage de décaler d'une année l'ordre primitivement établi, plutôt que de procéder au renouvellement en une seule fois des deux tiers des membres du Bureau, et obtient un avis unanime.

Il sera donc procédé, au cours de la prochaine Assemblée Générale, au renouvellement du tiers des membres, dont le mandat est arrivé à expiration en 1957.

M. LUSSIEZ invite M. MASSART, Secrétaire Général de l'O.M.S, à donner connaissance des grandes lignes des rapports moral et d'activité, à soumettre à l'Assemblée Générale.

L'exposé de M. MASSART est approuvé par tous les membres, sous réserve de quelques modifications à y apporter.

Le Bureau examine ensuite les conditions dans lesquelles se dérouleront les élections.

Il est décidé que toutes les Fédérations régionales ou affinitaires seront invitées à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant, qui devront appartenir à une Association ou à un Groupement dont le Siège se trouve à LILLE.

Le délégué titulaire et le délégué suppléant pourront l'un et l'autre assister à l'Assemblée Générale, mais seul le délégué titulaire pourra participer au vote.

En cas d'indisponibilité du titulaire, le suppléant pourra prendre part au scrutin.

Afin d'éviter que deux représentants d'un même sport puissent siéger au Bureau, les membres décident de faire figurer, dans la lettre faisant appel aux candidatures, les noms des membres dont le mandat n'est pas à renouveler, avec l'indication du sport ou de la Fédération qu'ils représentent:

MM. CAILLIAU, cyclisme
VALLIN, football
BERTEAU, natation
COURMONT, hockey
MASSART, U.F.O.L.E.P
SERGEANT, athlétisme
Cdt CHARRON, Gymnastique
CORVI, aviron

L'Assemblée générale est fixée au Jeudi 24 Avril 1958, à 19 heures/...

et la date de dépôt des candidatures et de la désignation des délégués est arrêtée au 31 Mars 1958.

QUESTIONS DIVERSES

INSTALLATION DU TELEPHONE AU STADE FELIX GRIMONPREZ

M. LUSSIEZ informe le Bureau que selon les renseignements fournis par le service intéressé, le téléphone sera installé dans un mois environ.

CREATION D'UNE FEDERATION DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS.

M. LUSSIEZ signale que la ville de Mulhouse vient de prendre l'initiative de la création d'une Fédération des Offices Municipaux des Sports et un Congrès national devait se tenir dans cette ville les 17, 18, 19 et 20 Avril prochains.

En raison des élections cantonales prévues à cette date, la Ville de Mulhouse a décidé de le reporter du 1er au 4 Mai.

Le programme des manifestations prévues à cette occasion comprend la visite de réalisations municipales et l'inauguration de la Salle Municipale des Sports.

M. LUSSIEZ déclare qu'il envisage de participer à ce premier Congrès, et qu'il s'entretiendra de cette question avec M. le MAIRE.

CREATION D'UNE SOCIETE DE TENNIS AU SEIN DU PERSONNEL MUNICIPAL.

M. LUSSIEZ demande à M. le Docteur PARMENTIER de lui faire connaître si l'appel lancé par M. le Secrétaire Général, parmi les services a été couronné de succès.

M. le Docteur PARMENTIER lui indique qu'il a reçu la visite d'un certain nombre d'agents municipaux, à qui il a fourni toutes les indications nécessaires.

Il espère d'ici peu être en mesure de créer cette nouvelle Société.

DIFFUSION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU BUREAU DE L'O.M.S.

Le Bureau souhaite que les procès-verbaux des réunions du Bureau de l'O.M.S, adressés aux responsables désignés par les Fédérations ou branches sportives, soient diffusés par leurs soins et le plus largement possible parmi les Sociétés locales, afin que tous les dirigeants soient tenus au courant des questions examinées au cours des réunions de l'O.M.S.

Séance levée à 22 heures.

Le Président de l'O.M.S.

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire Administratif

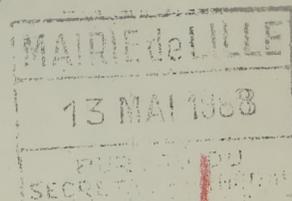
E. FOUCART

Le Directeur de

l'O.M.S.
D^r PARMENTIER.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Réunion du 24 Avril 1958

A l'issue de l'Assemblée Générale, MM. les Membres du Bureau se sont réunis, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'Office Municipal des Sports, en vue de procéder à la désignation des Vice-Présidents et du Secrétaire Général.

Etaient présents: MM. VAN WOLPUT, CAILLIAU, Commandant CHARRON, CORVI, COURMONT, MASSART, Docteur PARMENTIER, PONTIE, SERGEANT, VALLIN, VANDEPUTTE, VERRIEST, BERTEAU.

Le Président présente ses félicitations et souhaits de bienvenue à M. VANDEPUTTE, appelé à siéger au sein du Bureau de l'O.M.S..

A l'unanimité des Membres, MM. SERGEANT, VALLIN et CAILLIAU sont maintenus à leur poste de Vice-Présidents, M. VAN WOLPUT siégeant de droit en cette qualité ainsi qu'il en a été décidé lors de la réunion du 15 Juin 1956. M. MASSART est également maintenu dans les fonctions de Secrétaire Général.

Le Président lève la séance à 21 H 15

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Directeur de l'O.M.S.

Dr PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif

E. FOUCART

126/30



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 Avril 1958

Messieurs les Membres de l'O.M.S. se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. ADAM - BAILLIEU - BASELIS - BERTEAU - CAILLIAU - Commandant CHARRON - COLICHE - CORVI - COURMONT - DE BECKER - DELMAR - DESPRINGRE - DONNAY - DUBUS - FONTEYNE - FRENAUX - GARBIL - HEYMANN - JACOB - JACQUET - MANGUINE - MASSART - Docteur PARMENTIER - PINCHON - PONTIE - ROBIQUET - ROCH - SERGEANT - SENELAR - SITTLER - SURMONT - THIEFFRY - VALLIN VANDEPUTTE - VANHERPE - VAN WOLPUT - VERRIEST - VILLOT - WLART - WIBAUT -

Assistaient également à la réunion : MM. TRICOTTEUX, Chef de Division - LOOTEN, Chef de Bureau et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

S'étaient excusés: MM. BOURREE - CAMELOT - CARLIER - du BOIS - GREMAUX - HENAUX - LANDREA - SCREDER -

Absents: MM. BOUELLE - Docteur CORDONNIER - DABENCOURT - DEBUF - DEHEDIN DEJONGHE - DESRUELLES - DUMEZ - Docteur DUTERNE - LAFAILLE LANVIN - Abbé LEHEMBRE - MEUNIER - PAYEN - ROMBAUT - ROUSSEAU - VILETTE -

Absents et n'ayant pas fait connaître le nom de leur délégué:

MM. Docteur BOURGEOIS (Judo) et DUCOIN (boules)

Le Président ouvre la séance à 19 H 15 et remercie les membres présents, qui ont bien voulu répondre à son appel.

Il donne ensuite connaissance des excuses qu'il a reçues, parmi lesquelles celles de M. Victor CARLIER, Président du Comité des Flandres de la Fédération Française de Boxe, absent pour raison de santé. L'Assemblée Générale charge M. LUSSIEZ de lui transmettre ses vœux de prompt et complet rétablissement.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 15 Juin 1956 est ensuite adopté sans observation.

Avant d'inviter M. MASSART, Secrétaire Général de l'O.M.S. à donner lecture du rapport moral, M. LUSSIEZ fait procéder à l'appel des membres habilités à siéger au sein de l'Assemblée.

M. MASSART donne ensuite connaissance du rapport moral ci-après:

.

" Monsieur l'Adjoint au Maire - Président de l'Office Municipal des Sports,
" Mes Chers Collègues,

" Il en est des traditions comme des événements, certaines sont
" heureuses, exaltantes, et par là-même recherchées et souhaitées, d'autres au
" contraire sont douloureuses et ne s'instituent que par la force des choses.
" C'est à une de ces dernières que je ferai allusion en commençant ce rapport,
" car, comme l'a fait mon prédécesseur le 15 Juin 1956, lors de la dernière
" assemblée générale à propos de Célestin DELANNOY et de Henri KRESCHMAR, je me
" dois d'évoquer ici la mort récente d'un grand journaliste sportif, membre de
" l'Office Municipal des Sports, j'ai nommé: Augustin CHARLET.

" Le souvenir de cet homme restera longtemps, j'en suis persuadé, dans
" l'esprit de tous ceux qui, comme lui, ont consacré leur vie à un idéal, et
" plus précisément, en ce qui nous concerne, à l'idéal sportif. C'est pourquoi
" je me permets, en ce début de séance, de rappeler le souvenir de ce grand et
" généreux ami, et de rendre un légitime hommage à sa mémoire.

" Il me faut maintenant aborder la pièce maîtresse, celle qui est
" dévolue au Secrétaire Général, je veux parler du rapport moral.

" Il me faut préciser que ce rapport ne peut, en aucune façon, avoir
" des points de ressemblance avec celui que chacun d'entre nous doit présenter
" chaque année aux membres de son association ou de sa Fédération. N'oublions
" pas, en effet, que l'Office Municipal des Sports n'est qu'un organisme consul-
" tatif, chargé d'émettre des souhaits, des vœux, des suggestions, des critiques,
" quelquefois des projets à des organismes qui, eux, sont officiels, le 1er étant
" la Commission de l'Education Physique et des Sports, le second étant le Conseil
" Municipal.

Osant risquer une comparaison, je dirai que chacun des membres de
l'Office Municipal des Sports remplit un peu les fonctions d'un délégué syndical,
" présentant ses revendications ou ses doléances. En définitive, c'est l'adminis-
" tration qui décide, accepte, ou rejette. Néanmoins, soyons justes jusqu'au
" bout, nous pouvons dire que nous sommes toujours écoutés et qu'il est tenu compte
" des avis exprimés par l'Office Municipal des Sports. Que certains de nos projets,
" certaines de nos suggestions soient ou ne soient pas pris en considération, ceci
" est une autre affaire.

" Nous concevons fort bien d'ailleurs, qu'en dernier ressort, c'est à
" ceux qui ont en mains les destinées de notre ville et qui de ce fait en suppor-
" tent toutes les responsabilités, qu'il appartient de décider. A ce propos, je
" m'en voudrais de ne pas exprimer ici publiquement au nom de tous mes collègues
" qui siègent au bureau, le plaisir que nous éprouvons à travailler avec M. LUSSIEZ
" en sa qualité d'Adjoint aux Sports qui, en maintes occasions, nous a fourni la
" preuve, non seulement de sa compétence en matière sportive mais aussi et surtout
" de sa volonté, j'allai dire de son entêtement à redresser une situation que nous
" considérons comme compromise, de sa volonté de réaliser et de bâtir.

.

" Il me faut maintenant vous préciser la façon dont s'effectue le travail
" au sein de notre bureau. Vous savez que les membres de l'Office Municipal des
" Sports sont pour la plupart des représentants de fédérations s'intéressant à des
" activités sportives nettement caractérisées et qui, tout en oeuvrant pour la
" cause sportive, ne poursuivent pas toujours des objectifs identiques et n'ont
" pas toujours le même idéal. Vous savez en outre, que ces membres ont chacun leur
" personnalité, leur tempérament, leur caractère. En dépit de toutes ces différences
" je puis vous affirmer que la bonne entente et la bonne harmonie règnent au sein de
" l'Office Municipal des Sports. Tacitement, sans que nous ayons dû tenir une réunion
" pour en discuter, nous nous sommes fixé une règle. Celle-ci a pour base le respect
" mutuel, respect de toutes les tendances, de toutes les opinions, respect à travers
" chaque personnalité du groupement qu'elle représente.

" Travaillant tous pour la même cause, il nous est apparu à l'usage,
" que le frottement des diversités, loin d'être une source de conflits, était deve-
" nu, au contraire, chez nous, comme une source de progrès. Puisqu'il est dans ma
" mission de rendre compte, je précise que nos discussions sont toujours courtoises
" toujours passionnantes, jamais passionnées. Nous recherchons les solutions justes
" dans un effort sincère de compréhension réciproque.

" Dans tout rapport moral qui se respecte, il faut faire le point de la
" situation. Où en étions-nous à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 Juin 1956 ?

" Il serait fastidieux, et ce serait vous faire injure, que de vous
" relire le procès-verbal de la dernière assemblée, vous l'avez reçu en temps utile,
" et vous avez pu, ainsi, l'étudier sérieusement. Il me faut cependant vous rappeler
" les deux problèmes essentiels qui sont l'objet de nos préoccupations constantes,
" le 1er concerne l'attribution des subventions municipales tant dans le domaine du
" fonctionnement des sections sportives que dans celui de l'organisation des mani-
" festations sportives sur le territoire de Lille. Le 2ème, plus complexe, est celui
" de l'équipement de notre ville en terrains de sports et en salles.

" Quel était notre avoir ?

" - en fonds de distribution, une subvention de 3.925.000 frs était à notre
" disposition.

" - en terrains nous comptions sur:

" - le stade Roger Salengro

" - le stade Anatole de la Forge qui devait être aménagé

" - le stade Martinet

" - le stade de l'Arbrisseau

" - le stade de l'Hôtel de Ville (ce dernier étant principalement utilisé par les
" scolaires).

" - en salles, nous avions:

" la Salle Roger Salengro et quelques salles principalement aménagées pour l'acti-

.....

" vité gymnique et qui étaient mises à la disposition de certains clubs par la
" Société Municipale de Gymnastique.

" Parmi les projets en cours de réalisation., nous avons:

- " - l'aménagement des cours d'écoles qui se poursuivait
- " - le stade Noël d'Hérain
- " - le stade Félix Grimonprez

" Nous avons enfin, parmi les projets à réaliser dans un avenir
" immédiat:

- " - le stade Boulevard d'Alsace près de l'Institut Diderot
- " l'aménagement du terrain Sainte-Hélène
- " - et la construction de terrains de volley-ball et de basket-ball, avenue du
" Peuple Belge.

" Où en sommes-nous maintenant ?

" En subventions, nous avons obtenu 4.000.000.- Ce chiffre est impor-
" tant et il nous faut reconnaître l'effort financier que fait l'administration
" municipale en notre faveur. Néanmoins, en vertu du mandat que vous nous aviez
" confié, et qui comporte en premier lieu, la défense de vos intérêts, nous consi-
" dérons qu'il est de notre devoir d'intervenir pour augmenter encore le volume de
" ces subventions. Nous pensons que plus nous augmenterons les crédits attribués
" à nos clubs amateurs, plus nous diminuerons leurs soucis financiers et plus ils
" seront susceptibles d'agir efficacement auprès d'une jeunesse que nous voudrions
" voir plus nombreuse sur les terrains de sports.

" La question des terrains est délicate, elle n'est pas liée directe-
" ment aux responsabilités de l'Office Municipal des Sports. Aussi demanderai-je
" tout à l'heure à Monsieur l'Adjoint LUSSIEZ de nous faire le point de la situation
" à ce sujet et d'établir une comparaison avec la nomenclature que je vous ai donnée
" il y a quelques instants. Là encore, je me dois d'exprimer, au nom de mes camara-
" des, l'avis de l'Office Municipal des Sports que je vous demande de considérer
" comme tout à fait impartial et objectif. Monsieur LUSSIEZ, Adjoint aux Sports et
" représentant l'administration au sein de l'Office Municipal des Sports n'a jamais
" éludé les responsabilités et a toujours été l'interprète fidèle de vos représen-
" tants lorsqu'il s'est agi d'exprimer leurs idées et leurs vœux.

" Mon rapport apparaîtrait bien creux, si je m'arrêtais là et pourtant
" la relation que je vais vous faire à propos de nos séances de travail n'est que
" l'interprétation que je crois fidèle de la tâche effectuée par MM. TRICOTTEUX,
" LOOTEN et FOUCART qui ont assisté à toutes nos séances de travail, pris note de
" toutes nos interventions, et rédigé les procès-verbaux. Nous nous sommes réunis
" 7 fois depuis la dernière assemblée générale, j'en cite les dates:

- " Le 24 Octobre 1956 - le 27 novembre 1956 - le 21 mai 1957 - le 6 Juin 1957
- " le 29 Juillet 1957 - le 9 Octobre 1957 - le 24 Février 1958.

" rien de nouveau sous le soleil concernant nos discussions, elles ont chaque fois

" porté sur les terrains et sur les subventions.

" A propos des terrains, des salles et des installations sportives, nos
" préoccupations ont porté sur leur aménagement, leur installation, leur protection.
" Ne voulant pas allonger outre mesure ce rapport, je ne citerai que quelques exem-
" ples à ce propos. Nous avons discuté du stade Denis Diderot, la demande d'un complé-
" ment d'aménagement du stade Félix Grimonprez, ainsi que du stade Noël d'Hérain, je
" citerai encore la salle Roger Salengro, où nous avons mis l'accent sur les difficultés
" d'utilisation et pour laquelle nous avons exprimé le voeu que sa jouissance soit
" réservée aux groupements sportifs affiliés au Comité National des Sports.

" En ce qui concerne l'utilisation, je n'en donne pour exemple que celle
" du stade Félix Grimonprez à propos duquel nous nous sommes heurtés à de grosses
" difficultés. Quant à la protection des terrains, les problèmes résolus pour certains
" restent posés pour d'autres. Je relève au fil des échanges de vues, des suggestions,
" qui reviennent chaque fois que l'on évoque la question des terrains et des salles.
" On a suggéré en effet l'aménagement d'un terrain à proximité de la nouvelle caserne
" des Sapeurs-Pompiers, l'achat des terrains extra-muros, on est aussi revenu sur les
" projets qui nous tiennent à coeur, et que nous voudrions voir réaliser:

- " - la construction d'une maison des sports au square FOCH
- " - la construction d'une nouvelle piscine couverte et chauffée
- " - la construction d'une nouvelle salle de sports qui de plus en plus
s'avère indispensable.

" Tout ce travail, nous le savons bien, ne peut se faire en un jour. Nous
" savons aussi que dans le domaine des urgences, l'administration municipale doit faire
" face à d'autres problèmes. Néanmoins, en ce qui nous concerne, il est de notre devoir
" d'insister, chaque fois que l'occasion nous en est donnée, sur ces réalisations
" futures susceptibles d'enrichir le patrimoine sportif de la ville de Lille.

" La répartition des subventions a, elle aussi, fait l'objet de nombreuses
" discussions. Vous devinez aisément qu'il s'agit là d'un travail ingrat. Le bureau
" de l'Office Municipal des Sports et sa commission financière en assument la respon-
" sabilité et établissent les prévisions qui sont soumises ensuite à la Commission de
" l'Education Physique et des Sports. Là encore, je puis vous assurer du sérieux qui
" préside à l'examen des dossiers, chacun d'eux est étudié, fouillé, discuté, et nous
" ne procédons à la mise en place du tableau définitif qu'après de longs échanges de
" vues. Nous appliquons un barème que nous avons mutuellement accepté et comme je l'ai
" dit précédemment, notre souci constant est d'être juste. Nous voulons réserver l'ex-
" clusivité de ces subventions aux clubs purement amateurs, nous les refusons à ceux qui,
" dans quelque fédération que ce soit, auraient ^{manqué} au Code Sportif. Pour plus de garantie
" et pour que l'on ne nous accuse point de favoritisme, nous sommes heureux d'accueillir
" dans nos rangs, au moment de la répartition des subventions, un représentant de
" l'administration. Je voudrais cependant, avant de clore ce chapitre exprimer un voeu
" unanimement approuvé par le Bureau de l'Office Municipal des Sports. Nous voudrions,
" en effet, qu'en ce qui concerne les subventions d'organisation, un distingué soit
" nettement établi entre les manifestations sportives entrant dans le cadre des festi-
" vités locales, et les manifestations sportives proprement dites.

.....

" - les Ières, à notre avis, doivent dépendre du budget des fêtes
" - les secondes, du budget qui nous est alloué.

" Il me faut conclure, j'ai l'impression d'avoir été long et je m'en
" excuse. Il était nécessaire cependant, que je fasse ce tour d'horizon et qu'en
" toute honnêteté, rien ne soit laissé dans l'ombre.

" Le bureau de l'Office Municipal des Sports qui a bien voulu me choisir
" comme interprète a conscience d'avoir travaillé dans les limites de ses possibilités
" et de ses attributions au mieux des intérêts des sports lillois, mais vous êtes là
" pour juger. Il n'entre pas dans nos intentions d'éviter la discussion, nous désirons
" au contraire, qu'un large débat s'institue et nous attendons vos critiques et vos
" suggestions, elles seront les bienvenues, car, nous n'avons pas la prétention de
" posséder la science infuse. Notre oeuvre, voyez-vous, est une de celles qui récla-
" ment et qui réclameront toujours le concours de toutes les bonnes volontés, notre
" oeuvre est aussi de celles qui ne s'achèvent jamais. Avais-je d'ailleurs à le rap-
" peler ici, alors que tous ceux qui composent cette assemblée occupent tous leurs
" loisirs à s'occuper des loisirs des autres.

" Si parfois il nous arrive, Monsieur le Président, de vous présenter
" des projets que vous devez, en tant qu'adjoint aux sports, défendre auprès de vos
" collègues du Conseil Municipal vous mettant parfois dans une situation plus que
" délicate parce que ces projets peuvent paraître, disons le mot, un peu utopistes
" ou difficilement réalisables, ne nous en veuillez pas. D'ailleurs, nous sommes
" tranquilles à ce sujet car vous savez ce que nous voulons et vous partagez notre
" point de vue.

" Nos désirs ne se limitent pas à ces quelques terrains, à ces quelques
" aires de jeux que nous réclamons parce que l'urgence de leur réalisation ne peut
" être niée par personne, nous voulons beaucoup plus.

" Le grand rêve qui nous poursuit serait que Lille, capitale des Flandres
" déjà célèbre par son beffroi, par sa Cité Hospitalière, par sa Cité Administrative,
" par son théâtre, par ses grandes réalisations sociales, élargisse cette célébrité
" et son rayonnement culturel en devenant la capitale sportive, c'est le souhait
" que nous formulons en terminant ce rapport."

Ce rapport est adopté sous les applaudissements unanimes de l'Assemblée.

Monsieur LUSSIEZ prend ensuite la parole:

" Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnalités présentes
" qui ont bien voulu accepter d'assister à l'Assemblée Générale de l'Office Municipal
" des Sports de ce soir.

" Je veux également adresser mes remerciements à mes collègues du
" Conseil Municipal, membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports.
" Leur présence parmi nous, vous prouve tout l'intérêt qu'ils portent à tout ce qui
" touche au Sport.

.

" Je me dois maintenant de vous présenter mes excuses pour ne pas avoir
" provoqué plus tôt une réunion comme celle-ci. Notre dernière Assemblée Générale
" remonte, en effet, au 15 Juin 1956, mais beaucoup, parmi vous, savent que j'ai
" été victime, fin décembre 1956, d'un accident qui m'a tenu éloigné de mes occupa-
" tions pendant 6 mois.

" Le programme que je m'étais fixé a, de ce fait, marqué un temps
d'arrêt. Mais rassurez-vous, ce temps d'arrêt n'a pas atténué en moi, le désir de
" bien servir la cause du sport, je peux, au contraire, vous affirmer, qu'il n'a
" fait que le fortifier.

" Si vous me le permettez, je vais, à votre intention, établir un
" rapide inventaire de nos installations sportives.

" Je vous rappelle donc que notre équipement sportif comprend 12 salles
" de gymnastique, qui sont surtout utilisées par les élèves de nos écoles publiques.
" A ce chiffre, il convient d'ajouter la Salle Roger Salengro, que certains d'entre
" vous utilisent pour leur entraînement ou leurs compétitions de volley-ball et de
" basket-ball. Le Comité des Flandres de la Fédération Française de Balle y fait
" également, chaque année, disputer ses championnats régionaux amateurs.

" J'en aurai terminé avec les salles, lorsque je vous aurai dit que cer-
" taines d'entre elles sont équipées du matériel nécessaire à l'entraînement de nos
" élèves de la Société Municipale de Gymnastique, dont le nombre de licenciés dépas-
" se actuellement le chiffre de 700, je tiens à le souligner en passant.

" J'en arrive maintenant à la question des terrains. Je sais qu'elle
" préoccupe beaucoup de nos Sociétés, comme d'ailleurs elle me préoccupe moi-même,
" vous pouvez en être persuadés. Mais nous pouvons quand même vous dire que, malgré
" tout, nous avons pu satisfaire les demandes qui nous sont présentées au début de
" chaque saison.

" Nous possédons actuellement 7 stades: je vous les énumère:

- " - le Stade Roger Salengro, situé rue d'Iéna
- " - le Stade de la rue de l'Arbrisseau
- " - le stade MARTINET de la Porte de Béthune
- " - le stade Anatole de la Forge, situé dans le quartier de Fives
- " - le stade Noël d'Hérain, Place des Quatre Chemins
- " - le Stade de l'Hôtel de Ville
- " - et le Stade Félix Grimonprez, situé au Petit Paradis.

" Tous ces Stades sont utilisés par nos Clubs, soit pour l'entraînement
" soit pour les rencontres officielles.

" Indépendamment des terrains de foot-ball, certains de ces Stades
" comprennent des installations de volley-ball et de basket-ball, ce qui permet aux
" membres de nos Sociétés et aux étudiants de nos Facultés de s'y livrer à leurs
" sports favoris.

.....

" Vous savez que le Stade Noël d'Hérain a été inauguré par l'Administration Municipale le 7 Juillet 1956. Il est équipé pour permettre aux enfants des écoles de ce populeux quartier de Wazemmes d'y pratiquer l'Education Physique sous la conduite de moniteurs municipaux. Certains clubs y disputent également leurs matches de volley-ball.

" Je veux maintenant vous entretenir du Stade Anatole de la Forge. Je vous rappelle qu'avant mon arrivée à la délégation des Sports, ce terrain se trouvait dans un état complet d'abandon. Dépourvu de clôture, il servait surtout de raccourci aux habitants du quartier. J'ai pu arriver tout d'abord, à le faire clôturer, et ensuite, grâce à l'appui de mes collègues de la Commission de l'Education Physique et des Sports, nous y avons fait édifier des vestiaires et des installations sanitaires modernes. Les travaux sont maintenant en voie d'achèvement. Il sera bientôt possible aux utilisateurs de prendre une douche chaude ou froide.

" Pour compléter l'équipement de ce Stade, nous avons, dans le courant de l'année 1957, fait aménager un terrain de basket-ball et un terrain de volley-ball.

" J'en arrive, maintenant, à la plus belle de nos installations sportives, je veux parler du Stade Félix Grimonprez qui a été inauguré par l'Administration Municipale le 19 Mai 1957.

" Depuis le début de la présente saison, ce Stade, d'une superficie de 3 ha 63 a 50 ca, est utilisé à plein. Notre Collègue et ami Raymond SERGEANT a déjà eu l'occasion d'y organiser plusieurs manifestations d'athlétisme, grâce à l'important matériel qui complète son équipement.

" D'ici peu de temps, nous envisageons de faire effectuer les tracés des 2 courts de tennis qui pourront alors être mis en service. Je vous signale que la tribune centrale doit être couverte prochainement, les travaux de charpente sont déjà en cours dans les ateliers de l'entreprise chargée de ce travail.

" Bien que vous paraissant peut-être en nombre insuffisant, je dois vous signaler que tous nos terrains occupent quand même une superficie d'environ 10 ha.

" Puisque nous parlons chiffre, je veux vous indiquer que 113 autorisations d'utilisation, soit permanentes pour la saison, soit à titre exceptionnel pour l'organisation de tournois, ont été délivrées en 1957.

" Pour en terminer avec ce bref inventaire de nos terrains, je dois vous indiquer que dans le cadre de l'équipement sportif de la Ville, le Conseil Municipal a décidé l'achat du Stade Henri Jooris.

" Je sais bien que ce Stade est utilisé par l'équipe professionnelle du Lille Olympique Sporting Club, mais nous ne pouvions pas décevoir les milliers de supporters de cette équipe, qui auraient pu nous reprocher de ne rien tenter pour aider le L.O.S.C. Dans les mois qui vont suivre, d'importants aménagements seront apportés aux installations, aménagements qui permettront de recevoir les nombreux spectateurs dans de meilleures conditions.

.

" Je voudrais maintenant vous dire quelques mots de nos projets.

" Je vous ai signalé, au cours de notre dernière Assemblée Générale
" que nous envisagions d'aménager en Stade, le terrain contigu à l'Institut Diderot.
" Plusieurs études du projet ont été soumises à l'Autorité Supérieure. J'ai même,
" pour faire hâter la solution de ce problème, effectué une démarche à Paris, en
" compagnie de mon Collègue, Monsieur BERTRAND et de Monsieur ADENIS, Inspecteur
" Principal à la Jeunesse et aux Sports, chargé de mission au Ministère de l'Educa-
" tion Nationale, que je tiens à remercier en passant, de l'appui bienveillant
" qu'il ne manque jamais de nous apporter en pareille circonstance.

" Tout nous permet d'espérer que les premiers travaux de terrassement
" pourront commencer dans les prochains mois.

" D'autre part, la Ville de Lille possède un terrain d'une superficie
" de 1 ha 94 a 03 ca, situé sur le territoire de la Commune de Saint André, et
" proche de l'Ecluse de Sainte Hélène. Nous avons demandé à notre Service d'Architecture
" d'étudier un projet tendant à l'aménagement de 2 terrains de hockey, que nous
" serons tenus de mettre à la disposition du Lille Université Club pour remplacer
" le Stade de la rue Armand Carrel, appelé à disparaître prochainement pour servir
" à la construction d'un groupe d'H.L.M.

" Concernant nos groupes scolaires, je me dois de vous signaler qu'au
" cours de sa séance du 20 décembre 1957, le Conseil Municipal a décidé, dans le
" cadre des constructions scolaires en commandes groupées, programme 1957, l'anéna-
" gement de 8 plateaux d'évolution et la construction de 4 salles de gymnastique
" avec vestiaires.

" Par ailleurs, je dois vous signaler que la Ville a acquis récemment
" les bâtiments de l'ancienne Brasserie l'Avenir, situés dans la rue de la Marbrerie,
" l'aménagement d'une salle de gymnastique est prévu.

2

" L'installation de chauffe-eau à la Salle Roger Salengro va être
" effectuée incessamment et certains travaux vont modifier l'aspect intérieur de
" cette salle.

" Il est également dans mes projets de demander l'aménagement d'un
" terrain de volley-ball et d'un terrain de basket-ball, Avenue du Peuple Belge.
" Mes Collègues de la Commission de l'Education Physique et des Sports ont émis un
" avis favorable à ce sujet, et le Conseil Municipal a adopté le projet.

" Concernant les subventions aux Sociétés Sportives, je vous indique
" qu'elles ont été de 3.925.000 frs en 1956 et de 3.965.000 frs en 1957. Je tiens à
" signaler à ce propos que toutes les propositions établies par votre bureau ont
" toujours reçu l'avis favorable de la Commission de l'Education Physique et des
" Sports. Ceci vous prouve que ces propositions ont toujours été établies avec le
" sérieux désirable.

" Avant d'en terminer, je tiens à remercier les membres du bureau pour
" les avis et les conseils judicieux qu'ils m'ont toujours donnés et qui, dans une
" certaine mesure, ont allégé ma tâche.

.....

" Que vous dire encore, après ce rapide tour d'horizon ? Que vous pouvez toujours compter sur moi, de cela, je veux que vous en soyez persuadés."

L'exposé de M. LUSSIEZ est applaudi par tous les Membres.

Monsieur ADAM, représentant de la F.S.G.T. signale que la Ville de Mulhouse a pris l'initiative de la création d'une Fédération Nationale des Offices Municipaux de Sports, et demande quelle est la position du Bureau vis à vis de cette initiative.

M. LUSSIEZ lui indique que le Bureau de l'O.M.S. s'est déjà préoccupé de cette question au cours de sa réunion du 24 Février dernier. Il poursuit en ajoutant qu'il s'en est également entretenu avec M. le Maire, qui n'a émis, à l'égard du projet, aucune remarque défavorable.

M. LUSSIEZ signale ensuite qu'il avait espéré pouvoir assister à ce premier Congrès, mais que retenu à Lille par d'impérieuses obligations, il lui sera impossible de s'y rendre. Il tient toutefois à préciser que l'Office Municipal des Sports de Lille, sera représenté par M. JACQUET, Président du Comité des Flandres de Rugby, qui a bien voulu accepter d'être présent à Mulhouse.

M. Gaston DE BECKER, Conseiller Municipal, Membre de la Commission de l'Education Physique et des Sports, prend la parole pour déclarer qu'il n'est pas tout à fait d'accord avec le passage du rapport moral, qui traite de la distinction à opérer entre les subventions prévues en faveur des manifestations sportives entrant dans le cadre des festivités locales et celles attribuées pour l'organisation des manifestations sportives proprement dites.

MM. LUSSIEZ et VAN WOLPUT lui donnent tous apaisements concernant notamment la crainte qu'il semble éprouver au sujet du maintien des subventions en faveur des manifestations entrant dans le cadre des festivités locales.

M. Raymond SERGEANT qui se fait l'interprète des membres de l'Assemblée remercie M. LUSSIEZ de ce qui a été réalisé dans le domaine sportif depuis son arrivée. Il le prie également de transmettre ses remerciements à M. le Maire ainsi qu'à l'Administration Municipale.

Il souligne ensuite qu'une nouvelle salle de Sports compléterait fort heureusement la Salle Roger Salengro devenue insuffisante.

Il poursuit en ajoutant qu'il serait temps de penser à la natation, l'athlétisme, avec les magnifiques installations du Stade Félix Grimonprez ayant été servi.

M. SERGEANT termine en indiquant à M. LUSSIEZ qu'il lui fait confiance pour faire aboutir le projet tendant à la construction d'une piscine et d'une nouvelle salle de Sports.

.....

M. VAN WOLPUT se déclare très heureux d'entendre M. SERGEANT soulever la question relative à la construction d'une nouvelle piscine, et à ce propos, il rappelle qu'il se trouve à l'origine d'un projet, évalué à l'époque à 250 millions et susceptible d'être subventionné par le Ministère intéressé, à un fort pourcentage. Ce projet a retenu l'attention de la Commission du Plan; malheureusement, ajoute M. VAN WOLPUT, le problème de la construction scolaire et celui intéressant la construction des logements dont 15.000 manquent encore à Lille, se sont révélés d'une extrême urgence et il a fallu leur donner la priorité. Mais le projet de construction d'une piscine n'est pas abandonné. Je peux même vous dire, poursuit M. VAN WOLPUT, qu'il en est parfois question au Conseil d'Administration.

M. VAN WOLPUT fait ensuite allusion à l'aménagement du terrain situé près de la Gare, rue des Buisses et sur lequel est envisagée la construction des bâtiments du tri postal de la gare et de l'Héliport. La Chambre de Commerce espère également y construire une gare routière et un grand immeuble dans lequel il serait prévue une grande salle de réunions pouvant contenir 3.500 personnes, qui pourrait par la suite, être utilisée comme salle de sports.

M. LUSSIEZ signale qu'il a été saisi de la part de la Préfecture du Nord, d'un appel en faveur de la campagne de solidarité sportive organisée par la Fondation Maréchal de Lattre pour les soldats en Algérie.

A M. FONTEYNE, qui s'inquiète des installations de basket-ball du stade Henri Jooris, M. VAN WOLPUT lui répond qu'il n'est nullement question de les supprimer lors des aménagements qui seront prochainement effectués sur ce Stade.

M. ADAM, représentant de la F.S.G.T. rappelle le conflit récent, causé par l'augmentation des tarifs d'entrée des scolaires à la piscine.

M. VAN WOLPUT lui indique que les tarifs appliqués à Lille sont bien au dessous de ceux en vigueur dans les autres villes.

M. COLICHE, Conseiller Municipal lui signale également que chaque bain revient à 200 frs à la Ville.

M. ADAM déclare qu'il ne met pas en cause la carence de la Ville, mais celle de l'Etat, qui ne donne aucune subvention.

M. LUSSIEZ rappelle que les élèves groupés et sous la conduite d'un moniteur, bénéficient à nouveau de réductions. Seuls les isolés paient le tarif plein.

Le Président rappelle qu'à l'ordre du jour de la réunion figure le renouvellement partiel du bureau et donne lecture de la liste des membres qui ont fait acte de candidature:

.....

MM. PONTIE Secrétaire Général de la Ligue des Flandres de
Basket-ball - membre sortant

CARLIER Président du Comité Régional de la Fédération Française
de boxe - membre sortant

VERRIEST Secrétaire Régional de l'Office du Sport Scolaire
et Universitaire - membre sortant

FREMAUX Représentant de l'Union Sportive des Ecoles primaires
membre sortant

BAILLIEU Délégué du Moto-Club du Nord de la France

DELMAR Président du C.O.S. les Nageurs Lillois, délégué de
l'Union Sportive Travailleuse

THIEFFRY Président du Comité Régional de la Fédération Française
de Lutte

VANDEPUTTE, Vice-Président du Comité des Flandres de la Fédération
Française Haltérophile

Le scrutin est ouvert et donne les résultats suivants:

- Inscrits = 28
- Votants = 24

MM. CARLIER	20 voix
VERRIEST	20 -
PONTIE	19 -
VANDEPUTTE	13 -
FREMAUX	11 -
THIEFFRY	7 -
DELMAR	5 -
BAILLIEU	1 -

MM. CARLIER, VERRIEST, PONTIE, VANDEPUTTE sont donc proclamés élus
membres du bureau de l'O.M.S.

Avant de lever la séance, M. LUSSIEZ remercie encore une fois les mem-
bres présents d'avoir bien voulu consacrer quelques instants à l'examen des ques-
tions qui intéressent le Sport, et il invite les membres du Bureau à se réunir
immédiatement pour la désignation des Vice-Présidents et du Secrétaire Général.

Séance levée à 20 H 55

L'Adjoint délégué à l'Education Physique
à la Jeunesse et aux Sports

J. LUSSIEZ

Le Directeur de l'O.M.S.

Le Secrétaire Administratif

Dr PARMENIER

E. FOUCART

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

AD6/30



Procès-verbal de la réunion du 13 Mai 1958.

Messieurs les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 13 Mai 1958 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaiant présents : MM. BERTEAU, CAILLIAU, CORVI, COURMONT, PONTIE, SERGEANT, VALLIN, VANDEPUTTE, VERRIEST.

Excusés : MM. DUMEZ, CARLIER, Cdt CHARRON, MASSART, Dr PARMENTIER, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division,
LOOTEN, Chef du Bureau des Sports,
FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 heures 30 et souhaite la bienvenue à M. VANDEPUTTE, élu au cours de l'Assemblée Générale du 24 Avril 1958, qui siège au Bureau pour la première fois. Il se déclare certain d'établir avec lui les bonnes relations entretenues avec les autres membres du Bureau.

M. LUSSIEZ signale ensuite qu'il a reçu les excuses de M. le Docteur PARMENTIER et de M. le Commandant CHARRON.

Avant de passer à l'ordre du jour de la réunion il donne lecture de la copie de la lettre qu'il a adressée le 7 Mai 1958 à M. Raymond CARLIER, conformément au mandat reçu au cours de la dernière Assemblée Générale. Tous les membres sont unanimes à souhaiter un prompt rétablissement à ce sympathique collègue.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24 FEVRIER 1958.-

Aucune observation n'est formulée, ce procès-verbal est donc adopté.

SUBVENTION D'ORGANISATION.-

Avant de passer à l'examen des demandes de subventions d'organisation, M. LUSSIEZ déclare qu'il avait songé à proposer l'attribution d'une seule subvention aux sociétés, ce qui aurait entraîné la suppression des subventions d'organisation et il ajoute qu'après réflexion, cette procédure lui apparaît difficilement applicable.

M. SERGEANT partage son avis, en précisant qu'en général les manifestations sont organisées par les Ligues Régionales. Compte tenu de ces informations, le Bureau propose de répartir le crédit inscrit au Budget Communal, sur les bases ci-après:

Subventions de fonctionnement	2.000.000
Subventions d'organisation	2.000.000
	<hr/>
	4.000.000

Il est alors procédé à l'examen des demandes de subventions d'organisation suivantes:

VESPA-CLUB de LILLE

Le Président du Vespa-Club de Lille fait connaître qu'une Concentration Nationale aura lieu à Lille le 15 Juin 1958. Pour lui permettre de mener à bien cette manifestation, il sollicite une subvention municipale.

Les membres du Bureau estiment que cette manifestation relève surtout du tourisme et présente, en outre, un caractère publicitaire commercial.

Pour ces raisons, le Bureau déclare non recevable la demande du Vespa-Club.

ASSOCIATION SPORTIVE DES TRAMWAYS DE LILLE

Le Président de cette Association fait connaître qu'un match haltérophile Lille-La Haye a eu lieu le 21 Décembre dernier.

Il sollicite une subvention pour combler en partie le déficit constaté.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 25.000 frs.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

Le Président de la Ligue des Flandres de Volley-Ball a organisé un match Flandres-Hongrie le 2 Février 1958.

Une journée de propagande est prévue le 15 Mai 1958.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 100.000 frs.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE"

Le Président de ce Groupement a organisé deux manifestations qui se sont déroulées:

- le 19 janvier 1958, avec la participation d'équipes de Gand et de Charleroi.
- le 4 Mai 1958, avec la participation de nageurs de Mouscron et de Douai.

Une 3ème rencontre aura lieu dans le courant du mois d'octobre. A cette rencontre participeront les équipes de nageurs de La Louvière, Bruxelles, Anvers et Tourcoing.

Pour l'ensemble de ces manifestations le Bureau propose une subvention de 150.000 frs.

QUATRE JOURS CYCLISTES DE DUNKERQUE.-

M. VERLEY, secrétaire du Comité organisateur de l'épreuve dénommée "QUATRE JOURS CYCLISTES DE DUNKERQUE" sollicite la participation financière de la Ville, en faisant valoir que les coureurs engagés dans cette importante épreuve, traverseront notre ville, le samedi 10 Mai 1958, aux environs de 13 heures 20.

Le Bureau déclare non recevable la demande présentée par le groupement précité.

LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE.-

La Ligue d'Escrime du Nord de la France, organise, le 25 Mai 1958, une rencontre internationale avec la participation d'une équipe de la Région du Sud de la Belgique et d'une équipe de la Ligue du Nord.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 30.000 frs.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL.-

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail a organisé le 16 Mars dernier, son 4ème Cross Populaire.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 100.000 frs, identique à celle allouée l'an dernier.

MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE.-

A l'occasion de son Cinquantenaire, le Moto-Club du Nord de la France organise les 28 et 29 Juin prochains, un grand rallye motocycliste international dénommé " CONCENTRATION DU CINQUANTENAIRE".

A cette occasion M. FIGARDE, Président de cette Association sollicite une subvention.

Le Bureau estime qu'il ne s'agit pas d'une épreuve sportive et déclare cette demande non recevable.

LA PETANQUE LILLOISE.-

La Pétanque Lilloise organise un concours de propagande qui aura lieu à Lille, le 28 Septembre prochain.

Le Bureau considère que la subvention sollicitée devrait être prise en charge par le service des Fêtes. Toutefois, pour marquer l'intérêt qui s'attache à des compétitions de ce genre, le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 10.000 frs, en exprimant le souhait que cette somme soit utilisée pour l'achat de prix en nature.

M. le Président est chargé d'en aviser M. RENE DAMIZON, Vice-Président du Club.

ASSOCIATION INTER-CLUBS DE PARACHUTISME DE LA REGION DU NORD.-

M. Henri LAVALARD, Président de l'Association Inter-Clubs de Parachutisme de la Région Nord, dont le siège se trouve à l'aérodrome de Bondues, sollicite l'aide financière de la Ville pour lui permettre de maintenir le centre de formation parachutiste.

Le Bureau estime que cette demande de subvention doit faire l'objet d'un examen par le Département et non par la Ville.

UNION NAUTIQUE DE LILLE.-

L'Union Nautique de Lille organise, comme chaque année les grandes régates internationales, qui auront lieu le 15 Juin prochain.

M. CORVI, Président, sollicite le concours financier de la Ville, pour cette organisation.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 390.000 f.

ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.-

Le Président Général de l'Association Sportive des P.T.T. transmet le calendrier des épreuves qu'il compte faire disputer cette année.

Le Bureau estime qu'il s'agit de manifestations entrant dans le cadre du fonctionnement normal de cette Association. Il retient toutefois l'organisation du Championnat de France de Boules P.T.T. qui se déroulera les 5 et 6 Juillet prochains et pour lequel il propose une subvention de 20.000 frs.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE.-

M. le Président de l'Etoile Cycliste Lilloise sollicite l'aide financière de la Ville pour l'organisation des épreuves ci-après:

1er Mai 1958 : Grand Prix Gustave Delory -	45.000
15 Juin 1958 : Grand Prix Georges Nicolle -	40.000
29 Juin 1958 : Grand Prix Albert Inghels -	45.000
7 Septembre 1958: Grand Prix de la Braderie -	45.000
28 Septembre 1958: Prix Julien Lagache-	25.000

Total	200.000

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 200.000 frs pour l'organisation de ces 5 courses cyclistes, en rappelant que ces épreuves entrent dans le cadre des fêtes populaires et, pour cette raison, souhaite que le montant de la subvention soit prélevé sur le crédit mis à la disposition du Service des Fêtes.

LIGUE REGIONALE DES FLANDRES DE TENNIS DE TABLE.-

La Ligue Régionale des Flandres de Tennis de Table a fait disputer ses championnats individuels le 30 Mars dernier à la Foire Commerciale.

Son Président M. DUBUS, sollicite une participation financière de la Ville.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 50.000 frs.

CRITERIUM FEDERAL CYCLISTE LEO LAGRANGE.-

M. LEULLIER, Secrétaire Général du Comité du Nord de l'Union Sportive Travailleuse, sollicite la participation financière de la Ville, pour l'organisation du Critérium Fédéral Cycliste Léo Lagrange qui disputera les 25 et 26 Mai prochains, en 2 étapes, sur le parcours Billy-Montigny Gravelines - Lille.

Le Bureau estime que cette épreuve entre dans le cadre des manifestations organisées par l'Union Sportive Travailleuse, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création des Sports Travailleuses en France, manifestations subventionnées à l'aide d'un crédit spécial.

Le Bureau émet le vœu que la participation financière de la Ville au Critérium Léo Lagrange, soit prélevée sur le crédit spécial.

LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME.-

M. Raymond SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme, organise le 20 Juillet 1958, un match interligues Flandres-Armée-Bretagne et le 7 Septembre 1958, une rencontre internationale Flandres-Luxembourg.

Il sollicite, à cette occasion, le concours financier de la Ville.

Le Bureau propose l'attribution d'une première subvention de 200.000 frs pour le match du 20 Juillet 1958 Flandres-Armée-Bretagne, et d'une seconde de 100.000 frs pour la rencontre Flandres-Luxembourg du 7 septembre 1958.

Une discussion s'engage sur le mode de répartition des subventions d'organisation.

Le Bureau souhaiterait que chaque année et à tout de rôle tel sport puisse bénéficier d'une subvention permettant l'organisation d'une manifestation importante. Les organisateurs connaîtraient ainsi à l'avance le montant dont ils pourraient disposer.

Il est ensuite décidé que la sous-commission chargée d'établir les propositions de subventions de fonctionnement se réunira le mardi 20 Mai 1958, à 18 h 30, salle de réunions du Cabinet des Adjointes.

sont désignés pour faire partie de cette sous-commission:

MM. BERTEAU, CAILLIAU, COURMONT, MASSART, SERGEANT, VANDEPUTTE et VERRIEST.

QUESTIONS DIVERSES.-

RECLAMATION DE M. CORDIER, PRESIDENT DU COMITE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION.-

M. LUSSIEZ donne lecture d'une lettre en date du 29 Avril 1958 reçue de M. CORDIER, Président du Comité des Flandres de la Fédération Française de Natation, qui estime que M. GARBIL, successeur de M. BERTEAU, à la présidence des Pupilles de Neptune, devrait remplacer ce dernier au sein du Bureau de l'O.M.S.

M. LUSSIEZ donne également connaissance de la réponse qu'il a adressée à M. CORDIER à ce sujet.

Le Bureau approuve les termes de cette réponse et rappelle que les membres de l'O.M.S. ne peuvent avoir accès au Bureau, qu'après avoir fait acte de candidature par écrit, et à la suite d'élections qui ont lieu au cours d'une Assemblée Générale; procédure non suivie par M. GARBIL.

CONGRES DES OFFICES MUNICIPAUX DE SPORTS A MULHOUSE.-

M. SERGEANT demande à M. LUSSIEZ, s'il a reçu un compte rendu des travaux du premier Congrès des Offices Municipaux de Sports qui s'est tenu récemment à Mulhouse.

.../...

M. LUSSIEZ croit savoir que M. JACQUET, qui devait y assister à titre personnel, n'y aurait fait qu'une courte apparition.

STADE DU BOULEVARD d'ALSACE.-

M. LUSSIEZ signale aux membres du Bureau que les travaux d'aménagement du Stade du Boulevard d'Alsace vont commencer incessamment.

DECRET N° 55- I.366 du 18 Octobre 1955 portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique.-

M. LUSSIEZ commente les principales dispositions du décret N° 55-I.366 du 18 Octobre 1955, relatif aux épreuves et compétitions sportives sur la voie publique.

M. CAILLIAU signale que ces dispositions sont mises en application par la Fédération Française de Cyclisme.

UTILISATION DE LA PISTE DU STADE FELIX GRIMONPREZ POUR L'ENTRAÎNEMENT.-

M. VERRIEST signale que les athlètes éprouvent certaines difficultés lorsqu'il s'agit pour eux d'utiliser la piste du Stade Félix Grimonprez, pour leur entraînement.

Selon lui, le concierge interdirait l'utilisation de la piste.

M. LUSSIEZ promet d'examiner cette question.

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOT-BALL ET D'UN TERRAIN DE RUGBY.-

M. COURMONT demande s'il ne serait pas possible d'aménager un terrain de foot-ball et un terrain de rugby, qui permettraient de dégager le Stade Félix Grimonprez qui, à l'origine, devait servir pour les compétitions.

DOUCHES DE LA SALLE ROGER SALENGRO.-

M. VERRIEST signale que les chauffe-eau sont installés à la salle Roger Salengro, mais qu'ils ne peuvent encore être utilisés.

M. LUSSIEZ indique que les derniers travaux seront fort probablement exécutés d'ici peu.

PEPINIÈRE DU PALAIS RAMEAU.-

M. SERGEANT observe que la pépinière du Palais Rameau n'est plus utilisée. Il lui semble que le terrain conviendrait pour la construction d'une nouvelle salle de sports.

TELEPHONE DU STADE FELIX GRIMONPREZ.-

M. LUSSIEZ indique que le téléphone est maintenant installé au stade Félix Grimonprez et qu'il pourra d'ici peu être mis en service.

M. SERGEANT suggère l'installation d'un poste intérieur sous les tribunes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.

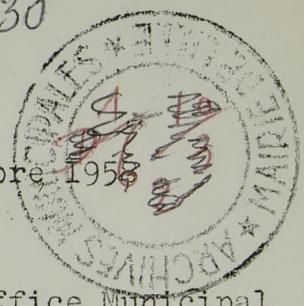
Le Directeur de l'O.M.S,
Dr. PARMENTIER

L'Adjoint au Maire
Président de l'O.M.S
J. LUSSIEZ

Le Secrétaire
Administratif
E. FOUCART

AD6/30

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Procès-verbal de la réunion du 7 Octobre 1958

Messieurs les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 7 Octobre 1958, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. BERTEAU, CORVI, COURMONT, MASSART, PONTIE, Me VALLIN, VERRIEST.

Excusés: MM. CAILLIAU, DUMEZ, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VANDEPUTTE, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion:

- MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
- LOOTEN, Chef du Bureau des Sports
- FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 H 20 et adresse une pensée émue à la mémoire de Raymond CARLIER, membre du Bureau de l'O.M.S. récemment décédé.

Il présente ensuite ses félicitations aux membres de l'O.M.S. promus depuis peu dans l'Ordre du Mérite Sportif.

- Commandeurs

- MM. GREMAUX Emile
- VALLIN Achille
- VANDEPUTTE Léon
- VAN WOLPUT Albert

- Officiers

- MM. BERTEAU André-Denis
- VERRIEST Christian

Il félicite également M. Marcel PONTIE qui a accédé, depuis quelques mois, à la présidence de la Ligue de Flandre de basket-ball.

Procès-verbal de la réunion du 13 Mai 1958

Aucune observation n'est présentée, ce procès-verbal est donc adopté.

.....

SUBVENTIONS D'ORGANISATION - EXAMEN

CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS"

Le C.O.S. "Les Nageurs Lillois", a organisé, le 6 Juillet 1958, sa Grande Fête Annuelle de l'Eau, avec la participation de clubs belges d'Anvers, Bruxelles, Gand, Malines, Ostende et Tournai.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 250.000 frs, identique à celle de l'an dernier.

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'Union Sportive de l'Enseignement Primaire a mis sur pied la finale départementale du Cross des Ecoliers, qui s'est courue à Lille, le 20 Mars 1958.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 150.000 frs.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

La Ligue des Flandres de Volley-Ball organise un tournoi qui se déroulera le 15 Novembre 1958. La participation d'une équipe féminine belge et d'une sélection masculine de Lorraine est prévue.

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention de 75.000 frs.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE" SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune" a obtenu précédemment une subvention de 150.000 frs pour l'organisation de trois manifestations:

- le 19 Janvier 1958 - avec la participation d'équipes de Gand et de Charleroi.
- le 4 Mai 1958 - avec le concours de nageurs de Mouscron et de Douai.
- Une troisième rencontre doit avoir lieu dans le courant du mois d'Octobre avec la participation d'équipes belges et de Tourcoing.

Le programme de cette dernière manifestation a dû être modifié à la suite des derniers championnats de France de water-polo, le titre a, en effet, été enlevé par l'équipe de Strasbourg au détriment des Enfants de Neptune de Tourcoing.

Le déplacement à Lille de l'équipe Strasbourgeoise entraînera une augmentation des frais d'organisation prévus antérieurement par les Pupilles de Neptune de Lille.

.....

Le Bureau propose l'attribution d'une subvention complémentaire de 90.000 frs pour tenir compte des modifications apportées au programme de la prochaine manifestation et des déficits enregistrés à la suite des réunions des 19 Janvier et 4 Mai 1958.

LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

La Ligue des Flandres de Volley-Ball a organisé deux manifestations qui se sont déroulées les 2 Février et 15 Mai 1958.

Une subvention de 100.000 frs lui a été allouée à ce titre.

En raison du déficit important enregistré, le Bureau propose l'attribution d'une subvention complémentaire de 50.000 frs

SOCIETE DES COURSES DU CROISE-LAROCHE

La Société des Courses du Croisé-Laroche sollicite une subvention de l'ordre de 250.000 frs à 300.000 frs dans le but de doter l'épreuve dénommée actuellement "Grand Prix des Flandres" qui deviendrait ainsi "Grand Prix de la Ville de Lille".

Cette épreuve, qui bénéficie déjà de 500.000 frs de prix offerts par la Société des Courses, serait courue chaque année, le Lundi de la Braderie.

Le Bureau déclare que cette demande n'est pas de sa compétence et estime qu'elle devrait être soumise à la Commission Municipale des Fêtes, en souhaitant qu'il soit tenu compte que le déplacement des nombreux turfistes fréquentant l'Hippodrome des Flandres, proche de Lille, favorise le commerce lillois.

Questions diverses

Subventions - Examen d'un nouveau mode de répartition

M. MASSART demande qu'une prochaine réunion soit consacrée à l'étude d'un nouveau mode de répartition des subventions. M. LUSSIEZ propose que cette réunion se tienne dans la deuxième quinzaine du mois de Janvier 1959, et invite les membres du Bureau à lui transmettre leurs suggestions par écrit.

Remplacement de MM. CARLIER et CHARRON

M. LUSSIEZ fait observer que par suite du décès de M. CARLIER et du départ de Lille de M. le Commandant CHARRON, deux postes sont vacants au Bureau.

Le Bureau estime préférable d'attendre la prochaine Assemblée Générale de l'O.M.S. pour combler ces deux postes.

.

RECLAMATION DE M. R. DUTIELT, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'U.F.O.L.E.P. - FOOT-BALL

M. LUSSIEZ donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue récemment de M. R. DUTIELT, Président du Comité Départemental de l'U.F.O.L.E.P. Foot-Ball, qui se plaint du manque de terrains de foot-ball sur le territoire de Lille.

Il donne ensuite lecture de la réponse qu'il a adressée à M. DUTIELT.

M. MASSART propose que toutes les autorisations d'utiliser les terrains, accordées aux clubs, portent la mention "Suivant le calendrier établi par votre Fédération".

IMPRIMES "DEMANDE DE SUBVENTION"

Le stock d'imprimés servant à la constitution des dossiers de demandes de subventions de fonctionnement étant en voie d'épuisement, le Bureau propose que la Sous-Commission chargée d'examiner ces dossiers, se réunisse le vendredi 17 Octobre 1958, à 18 H 30, bureau de M. le Chef de la 4ème Division, en vue d'étudier un modèle d'imprimé qui réponde mieux aux circonstances actuelles.

STADE DU BOULEVARD D'ALSACE

M. VERRIEST demande où en sont les travaux d'aménagement du Stade du Boulevard d'Alsace.

M. LUSSIEZ lui indique que l'Adjudication-Concours est actuellement ouverte, les affiches réglementaires ont été apposées.

SALLE ROGER SALENGRO - UTILISATION

M. VERRIEST s'étonne de la diminution d'heures d'utilisation de la Salle Roger Salengro accordée au Lille Université Club.

M. LUSSIEZ lui indique qu'il sera procédé à une enquête et qu'il sera tenu au courant de la suite à donner à cette affaire.

M. PONTIE signale que l'A.S. du Crédit du Nord n'avait pas été tenue au courant que la Salle ne serait pas libre Vendredi dernier 3 Octobre.

M. LUSSIEZ lui indique qu'il avait eu une conversation le jour même avec un des dirigeants de ce club et que la solution envisagée - entraînement sur la moitié de l'aire de jeu - n'avait pu aboutir en raison du grand nombre de chaises mises en place pour le concert de l'Harmonie de la G.G.I.T. du Dimanche 5 Octobre

M. LUSSIEZ signale à ce propos qu'il examine actuellement avec son Collègue, M. BERTRAND, la possibilité d'utiliser la Salle du Palais Rameau pour les Concerts des Sociétés Musicales.

.

M. PONTIE fait état d'une information qui lui est parvenue, suivant laquelle la Journée du Sang serait organisée dans la Salle Roger Salengro, ce qui, ajoute-t-il, privera encore les sportifs de leur salle.

M. LUSSIEZ indique enfin que toutes instructions utiles ont été données quant à la mise en service des chauffe-eau alimentant les douches. Ceux-ci seront allumés un quart d'heure avant la fin des matches, afin que ces douches ne puissent être utilisées que par les athlètes.

Il ajoute que le prix de consommation de gaz sera inclus dans le prix de location de la salle dans une proportion raisonnable.

ACHAT DE TERRAINS A L'EXTERIEUR DE LILLE

M. MASSART demande si la Ville a la possibilité d'acheter des terrains à l'extérieur de Lille.

M. LUSSIEZ n'est pas favorable à cette idée, contraire aux intérêts des contribuables lillois. Il espère, lors d'une prochaine réunion, être en mesure de soumettre un plan de la Ville, comportant les emplacements prévus par l'Urbanisme quant à l'aménagement de nouveaux terrains.

Séance levée à 21 Heures 45.

Le Directeur de l'O.M.S.

Dr PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif

E. FOUCART

L'Adjoint au Maire
Président de l'O.M.S.

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE

4ème Division



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Bureau de l'O.M.S. qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle de Réunions - Cabinet des Adjoints, le Vendredi 20 Février 1959 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 7 Octobre 1958
- Activité de l'O.M.S. - Compte-rendu
- Subventions - Examen du mode de répartition

Hôtel de Ville, le 13 Février 1959

l'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
Président de l'Office Municipal des Sports.

J. LUSSIEZ.

106/30

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 FEVRIER 1959

Messieurs les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis le 20 Février 1959, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents: MM. BERTEAU, CORVI, COURMONT, MASSART, Dr PARMENTIER, PONTIE, SERGEANT, VANDEPUTTE, VERRIEST.

Excusés : MM. CAILLILLU, DUREZ, M. VALLIN, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division, LOOTEN, Chef du Bureau des Sports, FOUCART, Secrétaire administratif de l'O.M.S.

Le Président ouvre la séance à 19 h 15.

- PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 1958.-

Aucune observation n'est présentée, ce procès-verbal est donc adopté.

- ACTIVITE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.- COMPTE RENDU.-

M. LUSSIEZ indique qu'il a tenu à réunir les membres du Bureau, afin de faire avec eux un tour d'horizon sur le travail accompli depuis qu'il assure la présidence de l'O.M.S.

Il remercie les commissaires de l'aide précieuse qu'ils lui ont apportée dans l'accomplissement de sa tâche. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé ajoute-t-il, le plan de travail que nous nous étions fixé a été mené à bonne fin, ou est en voie de l'être.

Il rappelle ensuite les dates des différentes réunions qui se sont tenues sous sa présidence, depuis 1955 :

- 4 Octobre 1955, 29 Novembre 1955, 2 Mai 1956, 16 Mai 1956, 5 Juin 1956, 15 Juin 1956 (Assemblée Générale), 2 Octobre 1956, 27 Novembre 1956, 2 Mai 1957, 6 Juin 1957, 29 Juillet 1957, 9 Octobre 1957, 24 Février 1958, 24 Avril 1958, (Assemblée Générale), 13 Mai 1958, 7 Octobre 1958, ce qui avec celle de ce soir forme un total de 17 réunions, dont 2 Assemblées Générales, au cours desquelles un travail constructif a été effectué.

M. SERGEANT se fait l'interprète de ses collègues du Bureau, pour remercier M. LUSSIEZ de l'important travail qu'il a effectué pendant la durée de son mandat.

.../...

.../...

Il souligne qu'en ce qui concerne les installations sportives, de gros progrès ont été réalisés et forme des vœux pour que le Président puisse continuer son action.

M. SERGEANT tient ensuite à rappeler que deux problèmes lui tiennent particulièrement à cœur :

- l'édification d'une salle de sports spectaculaires avec installations de gradins.
- construction d'une piscine, école de natation moderne.

M. CORVI demande d'inclure dans le programme des réalisations futures, l'aménagement de vestiaires pour l'aviron, mais M. LUSSIEZ pense, quant à lui, qu'il serait préférable d'envisager la mise en place d'un plan d'eau.

M. MASSART demande si une Assemblée Générale est prévue dans le but d'informer les membres de l'O.M.S., du travail réalisé.

M. LUSSIEZ remarque qu'à la veille de l'ouverture de la campagne électorale il est difficile d'envisager une telle réunion.

M. SERGEANT suggère alors, qu'un large extrait du procès-verbal de la réunion de ce soir soit adressé à tous les Présidents des Clubs lillois.

M. MASSART ajoute qu'il serait indiqué de le transmettre également à la Presse locale.

Il est ensuite donné lecture du compte rendu d'activité de l'O.M.S. et de son président :

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES.-

- 1955 - 3.000.000.- frs
- 1956 - 3.925.000.- frs
- 7.000.000.- frs au L.O.S.C.
- 1957 - 3.965.000.- frs
- 5.000.000.- frs Avance remboursable au L.O.S.C.
- 1958 - 4.000.000.- frs

SOCIÉTÉ MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE.-

Mise en veilleuse pendant un an, la Société Municipale de Gymnastique a repris son activité le 1er Décembre 1955, à la diligence de M. LUSSIEZ, Adjoint délégué à l'Education Physique à la Jeunesse et aux Sports qui en a assuré la présidence.

.../...

Ses effectifs n'ont fait que croître:

- 1956 - 303 licenciés
- 1957 - 477 licenciés
- 1958 - 725 licenciés

ACHATS DE MATERIEL DESTINE AUX STADES - SALLES DE GYMNASTIQUE ET ECOLES PRIMAIRES.-

- 1955 - Matériel divers I.126.000.- frs
- 1956 - Matériel mobile destiné au Stade Félix Grimonprez I.145.000.- frs
- Matériel divers I.455.000.- frs
- 1957 - Matériel divers I.900.000.- frs
- y compris 900.000.- frs affectés à la modernisation du matériel du gymnase Cabanis.
- Matériel destiné aux collèges Modernes et Techniques de garçons et de filles 734.000.- frs
- 1958 - Matériel divers I.490.000.- frs

REALISATIONS.-

- Lycée de jeunes filles FENELON
- Remise en état de la salle de gymnastique I.800.000.- frs
- Collège Technique de jeunes filles VALENTINE LABBE
- Aménagement d'un plateau d'éducation physique I.600.000.- frs

STADE FELIX GRIMONPREZ.-

Inauguré le 19 Mai 1957.

Les travaux de construction des gradins, tribunes et des installations de chauffage, sanitaires, ont été terminés en 1957.

Coût de l'installation du chauffage dans les dépendances, production d'eau chaude, électricité; 6.290.000.- frs

Les travaux de pose de la couverture des tribunes ont été achevés en novembre 1958.

Montant de la dépense 9.640.000.- frs

En 1956, le Stade a été équipé du matériel mobile nécessaire à la pratique de tous les sports.

Montant de la dépense I.145.000.- frs

STADE NOEL D'HERAIN.-

Le Stade mis en service le 1er Octobre 1955, a été utilisé à partir de cette date par les écoles du quartier.

Il a été inauguré par l'Administration Municipale le 7 Juillet 1956.

2 installations de volley-ball ont été aménagées récemment. Sont en outre prévus deux jeux de basket-ball.

STADE ANATOLE DE LA FORGE.-

A la date du 5 Juin 1955, la clôture de ce stade était inexistante et son équipement ne comprenait qu'une paire de buts de foot-ball.

Fin 1955, il a été procédé à la construction d'une clôture en ciment.

- Montant de la dépense I.184.000.- frs

En 1956, Construction de vestiaires et d'installations sanitaires.

- Montant de la dépense 2.800.000.- frs

- 1957 - Aménagement d'un terrain de basket-ball et d'une installation de volley-ball.

- Montant de la dépense I.390.000.- frs

Les buts de foot-ball ont été remplacés en 1957.

STADE MARTINET.-

Les buts de foot-ball ont été remplacés en 1958.

STADE ROGER SALENGRO.-

Le remplacement des panneaux de basket-ball a été demandé, ainsi que la réparation du portique.

Ces travaux doivent être effectués à bref délai.

PROJETS EN COURS DE REALISATION.-

Au cours de sa séance du 26 Octobre 1956, le Conseil Municipal a adopté un avant-projet relatif à l'aménagement d'un stade sur le terrain contigu à l'Institut Diderot.

Les travaux de terrassement sont actuellement en cours.

... / ...

L'équipement de ce stade comprendra

- une pelouse de foot-ball
- 3 plateaux d'évolution
- 1 aire de saut
- 2 basket-ball
- 2 volley-ball
- 1 piste de 200 m
- 1 piste droite pour les épreuves de vitesse
- 1 aire de lancer

Il est également prévu :

- 8 salles de vestiaires
- 4 salles de douches
- 1 maison de concierge
- Montant de la dépense prévue 71.851.000.- frs

Avenue du Peuple Belge -

- Aménagement d'un terrain de volley-ball et d'une installation de basket-ball.
- Les travaux sont en cours et seront terminés d'ici peu.
- Montant de la dépense 1.600.000.- frs

TERRAINS DU PONT-ROYAL.-

Les terrains situés sur le territoire de la commune de St-André, au lieu dit "Pont-Royal" et acquis récemment par la Ville de Lille, pour servir aux travaux de déviation de la Deûle, peuvent momentanément être utilisés comme terrains de sports.

L'ensemble de ces terrains forme une superficie d'environ 7 hectares.

Le nivellement des sols est pratiquement terminé et il est possible d'envisager l'aménagement sommaire de trois terrains de foot-ball et d'un terrain de rugby, qui seront mis à la disposition des Sociétés locales et des Etablissements scolaires.

Une des parcelles est déjà pourvue de buts de foot-ball.

STADE HENRI JOORIS.-

Par délibération en date du 4 Novembre 1957, le Conseil Municipal a décidé l'achat du Stade Henri Jooris, utilisé par le Lille Olympique Sporting Club.

... / ...

Cette opération a été conclue sur les bases ci-après:

- Achat du terrain appartenant à la Ligue du Nord de Foot-Ball Association	5.000.000.-
- Achat des installations	25.000.000.-

D'autre part, au cours de sa réunion du 10 Mars 1958, le Conseil Municipal a adopté le projet concernant la remise en état des installations: Charpente en fer des tribunes, couverture des tribunes, secondes côté, nouveau canal, populaires côté Lamborsart.

Dépense envisagée	64.000.000.-
Ière Tranche de travaux	24.000.000.-

PROJETS

Groupes scolaires: construction de 4 salles de gymnastique avec vestiaires et aménagement de 8 plateaux d'évolution.

Groupe scolaire Victor Duruy - Jeanne Maillotte - construction d'une salle de gymnastique.

Immeuble de l'ancienne Brasserie l'Avenir - Aménagement d'une salle de Gymnastique

Salle de Gymnastique Cabanis - Chauffage de la salle par infra-rouge.

TERRAIN DE SAINTE HELENE

La Ville de Lille possède un terrain d'une superficie de 1 ha 94 a 03 ca, dénommé terrain de Sainte-Hélène, situé sur le territoire de Saint-André.

Il est envisagé d'y aménager 2 terrains de Hockey, de construire des vestiaires-douches et locaux annexes.

Dépense prévue:	12.000.000.-
-----------------	--------------

SUBVENTIONS - EXAMEN DU MODE DE REPARTITION

M. LUSSIEZ donne lecture du résumé des propositions qu'il a reçues concernant une modification éventuelle du mode de répartition des subventions::

M. BERTEAU ne formule aucune proposition concernant les subventions de fonctionnement.

Par contre, s'agissant des subventions d'organisation, il a établi un relevé des sommes attribuées depuis 1954 et propose une répartition provisoire basée sur 1.800.000 frs en laissant subsister un reliquat de 200.000 frs pour tenir compte des impondérables et des demandes tardives.

Selon lui, les clubs devraient être invités à présenter pour le 1er Mars, leurs projets de manifestations pour 1959.

.....

M. CAILLIAU ne voit pas de suggestion à fournir pour un nouveau mode de répartition.

M. CORVI - subventions d'organisation - demande le maintien du statu-quo, en souhaitant que les subventions puissent être réparties dans leur ensemble vers les mois d'Avril-Mai; chaque Société étant invitée à faire connaître son programme pour le 31 Mars.

Subventions de fonctionnement-souhaite qu'il soit tenu compte, non seulement du nombre de licenciés, mais aussi des frais différents dans chaque société, pour la pratique du sport de base.

M. COURMONT propose d'accorder une plus large part aux subventions de fonctionnement, sous réserve que la répartition tienne compte du nombre réel de licenciés des équipes engagées en championnat et des résultats obtenus.

Subventions d'organisation - répartition par roulement de façon que, à l'avance, les organisateurs puissent compter sur cette ressource et que les subventions n'aillent pas toujours aux mêmes sports.

M. PONTIE - subventions de fonctionnement: propose le maintien du statu-quo - subventions d'organisation:

L'Office Municipal des Sports solliciterait chaque année des Ligues, à une date plus reculée que celle fixée aux Clubs, leurs prévisions d'organisation pour l'année civile, qui ne concorde pas toujours avec l'année sportive.

Avec ce nouveau mode de ventilation, la Ligue pourrait fournir l'année suivante un bilan réel de dépenses.

Selon M. PONTIE ce système permettrait à la Ligue organisatrice de savoir qu'elle peut compter sur une subvention d'un montant limité, en cas de déficit.

M. VANDEPUTTE - ne formule aucune suggestion concernant le mode de répartition - signale cependant qu'il conviendrait de servir en priorité les activités sportives ne comprenant pas de professionnels.

D'autre part, M. VANDEPUTTE suggère que dans la présentation des budgets prévisionnels ou définitifs, les frais afférents aux récompenses soient éliminés et que d'autre part, les factures, reçus, etc... soient annexés aux budgets définitifs.

M. VERRIEST - Subventions de fonctionnement - propose le maintien du statu-quo.

Subventions d'organisation: les Clubs ou Ligues seraient invités à adresser leur demande pour le 1er Octobre. Les propositions de répartition seraient établies dans le courant de ce mois et aucune demande ne serait acceptée après cette date.

M. SERGEANT déclare qu'il n'a formulé aucune proposition, mais il estime qu'il y a lieu de maintenir le statu-quo, en ce qui concerne les subventions de fonctionnement. Quant à celles rapportant à l'organisation, il compte soumettre un projet au cours d'une prochaine réunion de l'O.M.S.

.....

Il tient encore à faire remarquer que les propositions de subventions d'organisation ont été, dans la plupart des cas, établies sur le vu des bilans définitifs des réunions.

Tout le monde est d'accord pour le maintien du mode de répartition actuel des subventions de fonctionnement et il est décidé de revoir ultérieurement la question des subventions d'organisation.

Séance levée à 20 heures 15.

Le Directeur de l'O.N.S.

Dr PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif

E. FOUCART

L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la
Jeunesse et aux Sports,
Président de l'O.N.S.

J. LUSSIEZ